

toire de Mohon Au retour du pèlerinage à M.D. Roncier où il conduisait pour la première fois paroissiens, le nouveau recteur Mr Lecointre 8 septembre 1894 leur annonça son intention tablir une congrégation des enfants de Marie. exposa sommairement ce qu'il demanderait aux ures congréganistes et les invita à réfléchir vant de s'engager. Le 8 décembre, il réunit s l'oratoire des religieuses les jeunes filles on avaient l'intention. Elles étaient une ntaine. Il leur exposa plus en détail le règle- t de la future congrégation. Elles ne furent offrayées par les sacrifices demandés et elles ptèrent. Le recteur demanda l'approbation de vêque de Vannes qui la lui accorda avec quel- s légères modifications du règlement. Cette grégation fondée définitivement le 7 janvier 5 a duré fort longtemps et il est probable que sieurs Mohonnaises s'en souviennent encore. s les meilleures choses ne durent qu'un temps.

stoire de Mohon 1895 La Semaine Religieuse du cèse de Vannes du 9 janvier 1896 fait le récit une grande mission prêchée à Mohon du 3 au 21 ombre 1895 par les pères jésuites de Vannes s grandes missions revenaient tous les 10 ans olles étaient généralement bien suivies. Col Mohon eut un succès remarquable. Les gens a- ient la foi en ce temps-là et ils savaient se nner. Voici quelques phrases de ce récit: " Dociles à l'appel des missionnaires, les tants de Mohon ont donné sans compter leur te leur peine, et nous les avons vus, malgré la fficulté des chemins, malgré la mauvaise sais rriver de grand matin, après avoir parcouru, e grand nombre, plusieurs kilomètres... Ils passa i journée au bourg, la plupart du temps à l'ég i se contentant d'un morceau de pain pour nour ure, pour assister à toute la retraite...

Histoire de Mohon Au hasard de mes lectures , j'ai découvert une lettre de Mme de Sévigné qui parle de la manière dont les femmes de Mohon sa- vaient s'habiller au 17ème siècle. Mme de Sévigné était propriétaire du château et de fermes de Bodegat mais elle habitait au château des Rochers près de Vitré. La petite fermière de Bodegat dont elle parle avait donc fait un assez long voyage, on ne dit pas comment, pour aller trouver sa propriétaire et Mme de Sévigné décrit sa visiteuse dans une lettre à sa fille Mme de Grignas datée du samedi 15 juin 1680, il y a donc 300 ans. " Il me vint voir l'autre jour une belle petit fermière de Bodegat, avec de beaux yeux brillante une belle taille, une robe de drap de Hollande découpée sur du tabis, les manches tailladées : Ah, Seigneur ! quand je la vis, je me crus ruinée elle me doit huit mille francs. Tout cela s'accor- modera. Vous voulez savoir mes affaires ? Mr de Grignas aurait été amoureux de cette femme ; elle est sur le moule de celle qu'il a vue à Paris."

stoire de Mohon Au mois de février 1897, mon- eur l'abbé Hervé, prêtre en retraite à Mohon e- ginaire de cette paroisse, a donné à l'église un magnifique harmonium du prix d'environ 1600 francs (or). C'est lui aussi qui a fait cadeau du au reliquaire qui renferme les reliques de St erre. (noté dans le livre de paroisse) En novembre 1898, Mr l'abbé Lecointre, après oir passé 4 ans à Mohon est nommé curé d'Allaire est remplacé par l'abbé Arthur Carlot précédem- nt recteur du Temple. Il restera à Mohon jusqu' 1907. C'est donc lui qui aura à supporter tou- tes les difficultés de cette époque de politique antireligieuse dominée par les Francs-maçons. En 1899 on bénit à Mohon la nouvelle statue de St Joseph et à St Joseph de la V. Jaudoin une statue de St Guénolé à qui la tradition attribue la culture du pommier en Bretagne. C'est une sta- tue en terre cuite où la saint tient une bande- rolle dans ses mains.

Histoire de Mohon 1901 On arrive à une des périodes les plus pénibles de l'histoire de nos paroisses, avec le monté d'un anticléricalisme violent et sectaire dû au travail sournois des anarchistes-maçons qui dirigent alors en sous-main beaucoup de pays. La "gauche" n'a pas le même caractère qu'elle a maintenant que ce sont les problèmes de la vie sociale qui dominent. →

Histoire de Mohon Pour son attitude et ses paroles à l'occasion des inventaires qu'il taxait de cambriolages, le lieutenant Gabarotte fut puni de 2 mois de prison. A Mohon le recteur Mr Carlet voulut avoir un souvenir de lui et il lui demanda un autographe qui se trouve toujours dans le registre de paroisse, écrit au crayon sur un méchant bout de papier : Lt. Paul Gabarotte 25 dragons Angers

Histoire de Mohon 1904-1905 En 1904 la chambre des députés française vote une loi interdisant l'enseignement à tous les religieux et à toutes les écoles chrétiennes. Cette loi ferma d'un seul coup 200 écoles chrétiennes. Ensuite, comme toujours en France, on s'arrangea : les religieuses et les frères se mirent en costume civil pour enseigner et les inspecteurs fermèrent les yeux.

Histoire de Mohon L'école des garçons ayant été laïcisée, une école chrétienne fut bâtie pour eux en 1892 par Mr Le Borgne qui avait déjà fait construire l'église. L'école des filles appartenait aux religieuses. Elle ne fut pas laïcisée comme celle des garçons, mais en 1905 la loi de séparation chassait les religieuses de leurs propres maisons et s'emparait de leurs biens. Mais on était courageux en ce temps-là et on avait la foi. La Providence aussi veillait. Une école chrétienne de filles put être bâtie rapidement grâce à la générosité de Mr l'abbé Hervé, retiré à Mohon qui mourut en laissant à la disposition de la paroisse sa maison et tous ses biens qui étaient assez considérables. On vendit donc les champs et c'est ainsi que les religieuses eurent tout de suite une maison et une école qui ouvrit ses portes le 22 janvier 1907 et fut bénite le dimanche suivant, le 27 janvier 1907.

Plus grave fut la loi de 1905, dite loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : tous les biens d'église sont confisqués, églises, écoles, presbytères, couvents etc... L'état accorde cependant aux fidèles la jouissance gratuite des églises ainsi confisquées, ce qui vaut aux communes d'avoir maintenant la charge de les réparer, sur le coup, la loi avait des conséquences graves et en particulier elle prescrivait l'inventaire de tous les objets d'église.

Histoire de Mohon 1906 Après avoir nationalisé les biens d'église, le gouvernement entreprend d'en faire les inventaires. On envoie dans chaque église un huissier avec mission de consigner par écrit tout ce qu'elle contient : statues, ornements, calices, ciboires, etc... La conscience des catholiques se révolta et la bêtise du gouvernement provoqua des violences. Il fallut qu'il y ait un rapport, dans le Nord, pour que prennent fin les sinistres "inventaires".

Histoire de Mohon A l'époque de la Révolution, se produisit à Mohon une véritable floraison de vocations. La population avait montré beaucoup d'attachement aux prêtres qui se cachaient pour continuer leur ministère. Ils employaient un temps à donner des leçons aux jeunes qui seraient devenir prêtres. On connaît leurs noms : Chantrel, Broban, Mays, Perrin, Marot, furent donnés prêtres peu de temps après la Révolution autres, un peu plus tard : MM. Loudéac, Herpe, Lino, Gaudin, Roblot... Joseph Chantrel est sans doute le plus vieux. Il naquit à Bréhélu en 1777, de Jacques Chantrel et de Marie Châté (ou Châtel ?). Il avait donc 27 ans quand la Révolution éclata. Son père Marie Marot. Il mourut en 1803, âgé de 56 ans, entouré de tous ses enfants.

A Mohon, les portes de l'église furent barricadées et la sacristie fut remplie de fagots. Un groupe de fidèles monta la garde jour et nuit. Ils passèrent la nuit à l'église en chantant des cantiques et en disant des chapelets. Le 12 mars, à 4 heures du matin, arrivent un huissier, trois gendarmes et un groupe de soldats sous les ordres du lieutenant de dragons Paul Gabarotte. Les cloches sonnent le tocsin et on accourt de partout. Bientôt 1200 personnes entourent les malheureux agents de l'état. L'officier est d'autant plus malheureux qu'il est lui-même un bon catholique. L'huissier montre ses papiers, demande à entrer. Le recteur entouré de solides gaillards résiste énergiquement au nom de ses paroissiens. Les agents de la force publique préfèrent ne pas insister. L'officier déclare même : " Ne craignez rien ; nous ne toucherons pas à votre église. J'ai reçu de mon père et ma mère une éducation chrétienne ; on peut me fusiller, mais je ne toucherais pas à la maison de mon Dieu." Et il donne l'ordre au départ. On ouvre alors les portes. L'église est trop petite. Le recteur dit un mot de remerciement et on s'en va heureux du devoir accompli.

Joseph Chantrel fut nommé vicaire à Sérent en 1806 et en 1813 recteur de Néant où il resta 42 ans, jusqu'à sa mort le 14 juillet 1855. On raconte que les habitants du Bois de la Roche voulaient enlever le corps de "la Sainte Anne de Néant", Anne-Toussaint de Volvire, pour le transporter dans leur église. Mr Chantrel cachait pendant quelque temps les restes de la "Sainte Anne" et resta ainsi à Néant.

Histoire de Mohon Mr. Jean-Mathurin Malard
Son arrière-grand-père, Jean, marié à Marie Hust
était notaire à La Trinité. Son grand-père Joseph
marié à Marie Bigorgne était notaire à Bodegat.
Le père Jean marié à Anne Josse ne suit pas le
même chemin. Il s'établit en ferme à Petit-Pour-
haut et c'est là que naît le futur prêtre en
1785. Il avait 4 ans quand éclate la Révolution.
Pendant sa jeunesse, il n'a pu aller à la messe
qu'on se cachant. Et pourtant, il veut être prê-
tre et il étudie avec le P. Plantart le recteur.
Si bien que quand le Concordat est signé en 1801
et que les "bons" prêtres peuvent reprendre leurs
fonctions, Jean a 16 ans. Les séminaires n'ouv-
rent pas tout de suite, mais du moins les études
des futurs prêtres peuvent plus ou moins s'orga-
niser. Les temps sont durs. La Chouannerie ne
désarme pas et la guerre continue avec les gran-
des victoires et les grandes tueries. Jean est
ordonné prêtre en 1810 et il est nommé vicaire
à Radonac. Malheureusement, son ministère sera
de courte durée. Il meurt deux ans après en 1813
le 9 décembre, âgé de 28 ans et 6 mois.

63

Histoire de Mohon Messire Yves Loudéac, fils de Yves et de Marie-Françoise Folie, naquit à Bréholu le 2 septembre 1790, en pleine Révolution. Le père Yves Loudéac était fils d'Yves et de Guillomette Guillomot des Clèches. Marie-Françoise Folie était fille mineure de feu François et de Michelle Couétuhan (sans doute à cause de la mort du père, la jeune fille fut autorisée de justice par la juridiction de St Martin de Josselin à contracter mariage). Les fiançailles furent conclues le 28 décembre 1775 et le mariage célébré le 7 février 1776 devant messire Jean Couétuhan oncle ou au moins parent de la jeune fille.

n Yves Loudéac fut ordonné prêtre vers 1814. On ignore où il fut placé comme vicaire. En 1827 il baptise en l'église de Mohon Mathurin Brandeh
r de la Mulotière. En 1830, il est nommé curé-doyen de Carantoir, à l'âge de 40 ans, et il restera jusqu'à sa mort, le 12 août 1858, à 68 ans.

Mr Nays (cf précédent bulletin) fut nommé en 1817 recteur de Ruffiac, puis en 1833 curé de Rochefort-en-terre et en 1841, curé de Ploernel où il resta jusqu'à sa mort en 1859. C'était un homme très actif. Il s'intéressa beaucoup à la paroisse de Mohon bien que son village natal fût passé à La Trinité-Porthoct, en 1846. Il fut un des généreux donateurs qui permit la construction de la première école des filles de Mohon.

Histoire de Mohon Messire Olivier Herpe naquit au bourg de Mohon le 7 juillet 1797 de Joseph et de Marie Dubois. Prêtre en 1823 il est nommé vicaire à Bréhan, puis à Malestroit. En 1839 il devient le premier recteur de Montertelot, où il reste 23 ans. Il s'y montre très actif tant au point de vue matériel que spirituel. Le 8 juin 1862, il vient se retirer à Mohon où il meurt 12 jours plus tard. Il est enterré à Mohon

Histoire de Mohon Messire Pierre Marot né à Parfra qui faisait alors partie de Mohon. Il est né en 1791 de Joseph et de Jeanne Lemoigne, baptisé par Plantart, le recteur qui se cachait. En 1839 il est nommé recteur de Sérent et en 1845 curé de Rochefort-en-Terre où il restera jusqu'à sa mort en 1865. Il a vécu sous Louis-Philippe et sous Napoléon III mais il était royaliste-légitimiste, partisan de Henri V comte de Chambord. Il était passionné d'Histoire et il a participé à des travaux historiques importants mais il n'a pas écrit de livres lui-même. Il raconte une anecdote intéressante la Ville-Jaudoin, qu'il tenait d'une femme dont le grand-père était notaire à la Ville-Jaudoin. Vers 1735 vivait à V.J. un notaire célèbre, le fameux Lajaunais. Il y possédait une maison où il venait se reposer avec ses associés. Le notaire circulait librement sans être jamais attaqué par Lajaunais moyennant une somme. C'était déjà du rakott. Lajaunais fut un jour à V.J. par les "hoquetors" du notaire quand un tailleur prenait ses mesures et ce fut fini sans doute de ses exploits...

64

Histoire de Mohon M^{re} Pierre Marot (de Panfra) raconte dans ses mémoires que le dimanche de la Sexagésime (2^{ème} avant le Carême) était appelé à Mohon le dimanche de la "potée", à cause d'une bien curieuse coutume. L'usage était ce jour-là que tous les enfants du village se réunissent pour un banquet en plein air. Les parents donnaient tout ce qui était nécessaire. On cuisait la soupe à l'abri d'un talus et l'on mangeait gaiement. Ensuite, on donnait les restes aux pauvres qui ne manquaient pas en ce temps-là et, le tout fini, on dansait sur le gazon...

Pierre Marot raconte aussi que le jour des rois, au moins jusqu'en 1820, on faisait la procession à rebours. "Mon père m'a dit, raconte-t-il, que c'était pour rappeler le retour des Mages dans leur pays" Cette coutume avait dû être établie dans la paroisse par les prieurs-recteurs, religieux pour la plupart venant de l'abbaye de Josselin.

Pierre Marot était célèbre en son temps par les recherches intéressantes qu'il fit sur les temps passés. Il recueillit des documents en danger de se perdre et fournit beaucoup de renseignements aux auteurs de livres renommés. Il est toutefois regrettable qu'il n'ait rien publié lui-même car ses livres nous intéresseraient beaucoup pour la petite histoire.

Histoire de Mohon Pierre Roblot, bachelier à 27 ans, en 1828, fut placé comme précepteur dans la famille de La Rochejacquelin, le célèbre général vendéen ; il était ou il devint royaliste. N'ayant pas le goût du ministère paroissial, il fut nommé directeur du collège de Josselin et il se retira ensuite dans la maison du Pavillon où il donnait des leçons particulières. C'est là qu'il mourut le 7 mars 1866 à l'âge de 65 ans. Il fut inhumé à La Trinité-Portoët.

Par testament, il légua une bonne partie de sa fortune pour créer à Mohon un bureau de charité, ancêtre de notre bureau d'aide sociale. Il était propriétaire en particulier du Bretin. Messire Pierre-Marie Gaudin né le 14 avril 1807 au bourg de Mohon, de Olivier et de Marie-Franç. Normand. Devenu prêtre en 1831 il fut nommé tout de suite pro-secrétaire à l'évêché de Vannes, et dès 1837 il était déjà chanoine titulaire.

Mr Guyot, dans son registre note que la carrière religieuse de Messire Gaudin devait beaucoup à la politique et aux influences de familles. La famille Gaudin avait pris une part active à la guerre des Chouans.

65

Histoire de Mohon Mr Pierre Marie Gaudin, chanoine de la cathédrale de Vannes. Il remplissait la fonction de "grand chantre" et à ce titre il avait droit, comme insigne, à un bâton ressemblant à une crosse d'évêque portant en haut une lanterne. Ce bâton a été donné à l'église et il a été transformé en lampe du sanctuaire très originale. J'ignorais sa provenance et personne n'avait pu me l'expliquer. Quand nous la reverrons dans notre église nous saurons maintenant d'où elle vient. En haut du bâton, sous la lampe, il y a les statues de St Pierre et St Paul dans une petite niche : c'est très bien fait et très joli. On l'avait surmonté d'une croix, mais sa fonction première était bien de supporter une lampe.

Mr le chanoine Gaudin mourut à Vannes en 1892 après avoir passé 59 ans de sa vie dans cette ville.

Histoire de Mohon Nous arrivons à la fin des travaux de l'église sans accident. Il n'en fut pas de même lors de la construction. On eut à déplorer deux accidents graves, dont l'un, mortel. Un maçon de Taupont, en piquant une pierre fit glisser une planche de l'échafaudage sur laquelle il travaillait ; elle tomba, entraînant la pierre et l'ouvrier qui mourut sur le coup. Ensuite, comme on montait l'énorme charpente, une poutre céda occasionnant la chute des ouvriers et de toute la charpente. Il n'y eut pas de mort cette fois, mais cependant quelques blessés assez graves.

Histoire de Mohon Messire Yves Marie Joseph Gaudin était frère de Pierre Gaudin chanoine dont le bulletin a déjà parlé. Il était né le 18 mai 1809, deux ans après Pierre. Il fut baptisé le même jour par Mr Plantart. C'était une famille de dix enfants : 6 garçons et 4 filles. Yves suivit le chemin de son aîné. En 1834 il est prêtre et nommé vicaire à Péaulc. Quelques années plus tard il est recteur de Malansac et c'est sans doute grâce à cette circonstance que son frère Augustin né en 1805, fait la connaissance de la demoiselle Jeanne-Marie Le Texier de la Ville-au-Feuivre de Malansac et l'épouse en 1841. Il y eut ensuite quelques difficultés de paroisse entre Malansac et Rochefort-en-Terre. Au départ du curé, Yves est nommé à sa place. L'entrée du nouveau curé de Rochefort fut fort remarquée. Les gars de Malansac, fiers de montrer à ceux de Rochefort que leur ancien recteur n'arrivait pas les mains vides, amenèrent au démolage d'immenses charretées de foin qui arrivaient à peine à passer dans les petites rues de Rochefort. En ce temps-là, tous les presbytères avaient un pourprix et un certain nombre de vaches. Mr Yves Gaudin se retira à Malestroit où il mourut en 1892 à 83 ans.

66

Histoire de Mohon Messire Joseph-Marie Moine
-fils de Yves et de Marie Loudéac né à Bréhelu le
7 novembre 1809. Devenu prêtre, il fut nommé vi-
caire à Carentoir, puis recteur de la Telhaie.
Il vint ensuite se retirer à Mohon dans sa mai-
son près de l'église, où vécurent après lui sa
nièce Honorée Moine et sa petite-nièce Azeline
Moine. Cette maison devint ensuite la propriété
de Bazile Pichot leur parent. Elle est mainte-
nant propriété de la paroisse et à louer. C'est
là qu'il décéda le 19 avril 1874.

Le R.P. François-Mathurin Lohier fils de Jean
François et de Anne-Olive Nicot naquit au bourg
de Mohon le 7 janvier 1825 dans la maison Avico.
Il fit ses études à Ste Anne et fut d'abord prê-
tre du diocèse, vicaire à Guillac, Elven, Ménéac
et Glénac. C'était un passionné de la politique
partisan de la royauté, un vrai "Chouan". Cela
lui attira beaucoup d'histoires.

Histoire de Mohon Le P. Lohier était un ardent
royaliste légitimiste (partisan des Bourbons
contre Louis-Philippe). Il eut beaucoup d'his-
toires à cause de cela et il finit par quitter
le service du diocèse pour aller chez les Eudis-
tos. Quand il était à Ménéac, on vit un matin
que le drapeau blanc de la royauté flottait au
sommet de la tour de l'église. On soupçonna aus-
sitôt le vicaire.

Histoire de Mohon Mrs Henri Hervé 1849-1906
Il a été un des grands bienfaiteurs de la parois-
se de Mohon qui en a gardé le souvenir. C'est
sa maison qui est devenue la maison des religi-
euses et son héritage a permis de construire
l'école chrétienne des filles. Il était né à
Létuhon, de Joseph et de Marie Françoise Leveau.
Il fut ordonné prêtre le 13 mars 1875. Il fut
nommé vicaire à Crédin, puis à St Quayomard. Il
prit sa retraite très tôt, en 1888 et vint se
retirer à Mohon, dans sa maison au bourg.

Il jouissait d'une assez belle fortune. Les
Hervé étaient originaires de Ménéac. L'un d'eux,
Joseph Hervé, vint se marier à Mohon avec la fil-
le du notaire Olivier Couétu dont l'étude devait
se trouver dans l'actuelle maison des religieuses.
Leur fils Joseph se maria à Mlle Fr. Leveau et ils
prirent la forme de Létuhon. Ils eurent deux en-
fants : Henri qui devint prêtre et Françoise
qui se maria à Joseph Helloco et mourut en 1924,
âgée de 84 ans. Plusieurs personnes du bourg
l'ont bien connue.

Mrs Henri Hervé était bon musicien. Il avait
acheté en 1897 un magnifique harmonium qu'il
avait payé 1600 francs. Quand l'instrument arri-
va, il fut impossible de la faire pénétrer dans
la maison : aucune ouverture n'était assez gran-
de. La seule solution était de le mettre dans
l'église où il se trouve toujours, encore un sou-
venir de ce prêtre qui fit encore cadeau du beau
reliquaire qui renferme les reliques de St Pier-
re. Mrs Hervé eut pour finir à supporter de lon-
gues et pénibles souffrances.

Histoire de Mohon Mre Jean-Marie Haguot, né à la Mulotière le 13 août 1867 de Jean et de Mathurine Brandého. Le vicaire, Mr Bléher remarque l'intelligence et la piété de Jean et lui donne les premières leçons de latin en même temps qu'à Firmin Olivaux. Il fait de bonnes études au collège St Stanislas à Ploermel qui devint ensuite petit-séminaire. Il réussit son baccalauréat. Pendant les vacances suivantes il fait à pieds le voyage à Ste Anne et se décide à entrer au grand-séminaire. Ordonné prêtre le 19 décembre 1891. Il fut un des premiers vicaires-instituteurs. Nommé à St Jean-Brévelay, il apprend le breton, puis à Ménéac où il ouvre la première école libre de garçons. Il passe ensuite 18 ans comme vicaire à Malestroit. Il est nommé recteur de St Guyomard en 1913. La guerre éclate et son vicaire-instituteur est mobilisé. Mr Haguot reprend le métier et se fait recteur-instituteur. En 1918 il est nommé recteur de St Dolay où il reste jusqu'en 1946. Il vient alors se retirer chez son neveu Jean Broban à la Nee où il meurt en 1947, âgé de 80 ans.

Histoire de Mohon Mre François Marie Châtel
 Il naquit le 6 juillet 1888 à Bréhelu de François et de Marie-Joséph Gourmil. Sa soeur Angélique y est décédée en 1973 (née en 97). Après de brillantes études à Ploermel, puis au grand séminaire, il est ordonné prêtre en 1912 et nommé professeur de 6° à Ste Anne. A la déclaration de guerre il résida un moment à Malestroit. On croit qu'il aurait demandé d'aller au front. Il fut mobilisé au 93° R.I. et il se trouvait avec son régiment en Champagne en 1915. A partir du 25 septembre il ne donna plus de ses nouvelles et fut porté disparu.

Histoire de Mohon Le P. Grando, missionnaire
 Le père du missionnaire, mounier à Château-tro, puis à Penros avait sans doute le goût des voyages. Il disparut au cours d'un voyage en Amérique. Sa famille revint alors à Mohon. Jean alla faire ses études avec les Pères des Missions Africaines de Lyon et chanta sa première grand'messe à Mohon le 23 août 1903. Il fut d'abord professeur en Egypte puis missionnaire au Dahomey et enfin au Liberia. On dit qu'il fut question d'en faire un évêque. Dans ses congés, il revenait régulièrement à Mohon. On le vit pour la dernière fois à la kermesse des prisonniers en 1943. Il était déjà malade. En s'en allant rejoindre Marseille, il fut pris à Nantes sous un terrible bombardement. Légèrement blessé lui-même, il porta courageusement secours aux victimes. Arrivé à Marseille, dans une maison de sa compagnie, son état ne tarda pas à empirer et c'est là qu'il mourut, le 28 janvier 1944.

Histoire de Mohon Nos missionnaires Mohon a donné à l'Eglise plusieurs missionnaires en plus des nombreux prêtres diocésains déjà cités.

Abbé Joseph Gourmail né en 1833 de François et de Judith Moine, neveu de Mre Jh Moine mort en 1874 recteur de La Tolhais. Le neveu mourut avant d'être prêtre, en 1858 à l'âge de 25 ans dans l'île de la Réunion qu'on appelait alors île Bourbon.

Mre Joseph Ternay né en 1829 de Joseph et de Marie-Jeanne Herpe, neveu de Olivier Herpe vicar à Malestroit. Le P. Ternay trouva la mort dans la ville de Saint-Pierre de la Martinique lors de la terrible éruption de la montagne Pelée en 1902. Il avait donc 73 ans.

R.P. Jean Grand né en 1881 de Jean-Marie et de mélanie Hivert mouniers d'abord à Chateau-Tro puis à Penros en La Grée St Laurent. La grande attache de la famille était aux Clèches.

Histoire de Mohon Mr le chanoine Lohier

son père, Louis, était charron au bourg de Mohon ; il avait voyagé car, pour bien apprendre son métier il avait fait son tour de France comme compagnon, suivant une très ancienne coutume. Au retour il s'était marié avec une fille de Loyat, Mathurine Grossin et il s'était installé à son compte au bourg. Après 3 filles, il eut enfin un garçon qui fut baptisé le 15 juillet 1879 sous le nom de Mathurin-Jean-Marie. C'est son oncle François, frère de sa mère qui l'influença le plus vers Dieu. C'était un homme très pieux qui venait tous les jours son neveu avec lui à l'église. n'était pourtant pas un enfant sage et même au catéchisme il amusait les camarades. Comme il était très intelligent, il n'avait aucune peine à savoir ses leçons par coeur. Il se dirigea donc vers le petit-séminaire des Carmes à Ploermel en 1892 puis au G.S. de Vannes où il fut ordonné prêtre en 1903 en pleine crise politique religieuse. Il fut d'abord vicaire-instituteur à Percey pendant 4 ans, puis vicaire à Questembert et à Lorient. Il fit la guerre comme brancardier et mourut avec une grave pneumonie. En 1924 il fut nommé curé de Rohan où il resta 17 ans.

Histoire de Mohon Le R.Père Eugène Moine né à Lanouée en 1875, mort en 1940 était un Mohonnais bien qu'il ne soit pas né à Mohon, mais au Pas-aux-bichos en Lanouée où ses parents exploitaient en ce temps leur ferme, mais toute la famille revint ensuite à Mohon. Il fit ses études au petit séminaire de Ploermel, puis au grand séminaire de Blois où il fut ordonné prêtre en 1900. Au bout de 20 ans de ministère paroissial, il se décida à se faire religieux Montfortain. Il fut envoyé comme missionnaire dans le Nord, à Tourcoing où il mena la vie assez fatigante de prédicateur pendant quelques années, mais sa santé se détériora et ses supérieurs le nommèrent aumônier des socurs de La Sagesse à St Laurent-sur-Sèvre et c'est là qu'il mourut à l'âge de 65 ans. Il avait six frères et soeurs. Deux de ces frères moururent à la guerre. Angélique et Joseph étaient morts avant lui, à Mohon. Il lui restait deux soeurs : l'une était religieuse de Montmarie au Canada et l'autre, Azaline, devait mourir à Mohon plusieurs années plus tard. Ceux qui ont connu le P.Moine disent qu'il paraissait plein de santé, toujours pieux, gai, aimable, plein de respect pour l'opinion des autres, mais sans jamais abdiquer ses idées personnelles.

69
Histoire de Mohon Le Rév. P. Louis Le Helloco
C'est un enfant de Mohon par adoption. Il est né
à Gausson (CDN) où habitaient des parents. Dès
l'âge de 4 ans, en 1869, son oncle Joseph Le Helloco
marié à Françoise Hervé habitant Mohon, qui
n'avaient pas d'enfant prirent leur neveu avec
eux. Il fut élevé et choyé comme l'enfant de la
maison où il connut l'aisance et le bien-être.
Il fit ses études au petit séminaire de Ploermel
et entra ensuite au grand séminaire de St Briac,
diocèse de ses parents, mais il n'y resta pas.
Il entra dans la congrégation des Maristes. Devenu
prêtre, il fut nommé d'abord professeur à
St Chamond (Loire), puis il devint prédicateur
car il avait beaucoup de talent oratoire. Il
écrivit aussi quelques livres. La dernière visite
du P. Le Helloco à Mohon eut lieu en 1934. Il y
fit ses adieux à la population qu'il considérait
comme ses compatriotes. Il avait le pressentiment
de sa mort sans doute. Il mourut le 28 fév. 1940
dans une maison de son ordre, dans l'Ain

Histoire de Mohon Messire Perrin né à Mohon
avant 1780 a été un des prêtres les plus mar-
quants dans la paroisse de La Trinité. Je n'ai
pas trouvé à Mohon tous les renseignements que
j'aurais voulu sur sa vie. Il fut ordonné prêtre
à Paris en 1803. Pourquoi à Paris ? je l'ignore.
Il est nommé vicaire à La Trinité en 1803 et il
est nommé curé-doyen sur place, 26 ans après,
en 1829. Pendant son séjour dans son unique pa-
roisse, il contribua beaucoup à la restauration
de la chapelle St Yves complètement abandonnée
depuis le début de la révolution, jusqu'en 1840
où il entreprend des travaux. Mre Perrin mourut
le 21 décembre 1845 à La Trinité et fut inhumé
dans sa paroisse.

Mre Leyeau fut d'abord vicaire à Ploermel
puis recteur de Brignac. C'est tout ce que je
trouve à son sujet.

Mre Joseph-Marie Penard oncle des Penard de
le Touche, né à Penfra en 1844, prêtre en 1868
Vicaire à St Dolay, il devient recteur de Bri-
gnac en 1884 et il y mourut en 1915

Histoire de Mohon Les Notables Notes de Mr
Guyot. Sous l'ancien régime, c'était un grand
honneur d'être compté parmi les nobles. Tous n'
avaient pas le même grade. On les classait par
ordre de dignité de la façon suivante : l'écuyer,
le chevalier, le baron, le comte, le marquis, le
duc et le prince qui touchait au roi.

La noblesse avait une place spéciale dans la
société ; elle dominait. Si les nobles étaient
astreints plus que d'autres au service des armes,
par contre ils jouissaient de nombreux privilè-
ges : droit à leur appellation, à avoir des ar-
moiries, des écussons, à des franchises, à des
immunités, à des exemptions, à la prééminence
et autres faveurs suivant la province. Certaines
de leurs terres, déclarées nobles, n'étaient
pas grevées d'impôts. Tous ces avantages exci-
taient l'envie et en plus le désir d'en profi-
ter. Aussi les candidats au titre de noble
étaient-ils nombreux. Quelques uns même s'intro-
duisaient dans l'ordre sans autorisation.

(à suivre)

70

Histoire de Mohon Les Notables Il arrivait que des propriétaires riches se déclaraient nobles sans l'être. De temps en temps, le roi faisait procéder à une vérification générale qu'on appelait une "Réformation". Nous en connaissons trois : 1426, 1440, 1669. Voici la liste de ceux qui furent reconnus nobles à Mohon, à la "Réformation" de 1426 (cela fait du temps !)

Bertrand de Tréal, sieur de Bodegat
 Olivier Boudard, sieur de Coucslouart
 Eon de Noz (Desné) sieur de Tressant
 Jean de Tréfouillé, sieur de Tréfouillé

Il y avait aussi : Guillaume et Jean Bertier
 sieurs de la Ville-Guesniac
 Thomas de Bogart, sieur de Caréan
 Jean de Mautauban, sieur de Lépéran
 Olivier Guéhencuc, sieur de Guernouet (Garnoué)
 G. de Lézonnet, sieur de Calo (Caslo)
 J. Le Prévost, sieur de La Grée St Laurent
 Catherine de Caler à Pinguily

Mohon comprenait alors La Grée St Laurent, St Malo et une grande partie de La Trinité. Le titre de noblesse était attaché à une terre qui était dite "terre noble" et qui ne pouvait être partagée. On héritait le titre et la terre ensemble et on pouvait avoir plusieurs titres.

Histoire de Mohon Les Notables A la réformation de 1440, on trouve les mêmes noms, plus J. Brunet sieur de la Ville-Jehan et Edouard de Rohan à la Garaudière. En 1669, deux familles de Mohon, les Le Métayer et les de Langourla furent obligées de prouver par de longs exposés leurs ascendances nobles devant la Chambre de Rennes. Ils y réussirent. On trouve ensuite sur les registres demoiselle Jeanne Lorret, demoiselle Olive Jouchot Noble demoiselle Jeanne de Mauvoisin dame de Lantjagu, Delle Anne Rouxel, Delle de Folleville, Maître René Lohier, Louis Gratiam sieur de Penros

Mr Guyot, dans son registre passe ensuite en revue les familles de notables en commençant par les plus anciennes et les moins importantes sur lesquelles nous avons peu de détails?

Famille de Kerboudel, Kərboudel, de Boudel

Ces divers noms désignent les membres d'une même famille et les divergences d'écriture sont imputables aux rédacteurs des actes. On les connaît surtout par les actes de mariages et décès. Le 24 octobre 1557 obsèques de Robert de Kerboudel confessé par dom Jehan Bouédo.

10 avril 1558 Raoul de K. confessé par dom Yves Couétut. Mai 59 noble écuyer Yves de K. confessé par Messire Guillaume Loudéac. 22 juin 1579 Pierre de K. sieur de la Ville-Gesniac confessé par dom Geoffroy Théot. Ensuite il est question de baptêmes... (suite sur les prochains bulletins)

Histoire de Mohon Les Notables

La Famille de Kerboudel Le 29 janvier 1595, ce n'est plus de la tristesse chez les Kerboudel mais de la joie. Ce jour-là, on baptise Marguerite Le Sage, fille de Pierre et de Jeanne de Boudel. Le Parrain se nommait François de la Pommerays. Jeanne de Ker-Boudel avait un frère, René, qui partageait avec ses soeurs les titres de "sieurs de la Ville-Gesniac, de la Ville-Oger et de la Touche. La famille de Kerboudel avait donc deux demeures : la Ville-Guesniac et la Ville-Oger. Il y a aussi un village de Ménéac qui porte de nom de Kerboudet. René de Kerboudel vécut jusqu'en 1626. Il mourut le 20 octobre.

35) Histoire de Mohon Les seigneurs de Tréfouillé

En 1426, le seigneur était Jean de Tréfouillé. 100 ans après, il s'appelle Guyon Le Veneur de Tréfouillé. Il mourut le 16 septembre 1588.

Il avait deux soeurs. Clive se marie à Jehan Rosmordreuc et devient dame de la Ville-Martel.

Isabeau se marie à François Ballavay sieur de l'Aubespine et de Tressan. Cette famille habitait la Ville-Jaudoin et Tressan en La Trinité. En 1596 ils ont une fille Julienne qui se mariera en 1618 avec Guillaume Robolot.

On croit que c'est François de l'Aubespine qui a fait bâtir la chapelle de la Ville-Jaudoin en 1626, date inscrite sur une pierre qui a été réinsérée dans le mur du nouveau choeur.

Au début du siècle, il y avait un crâne placé sur l'armoire au fond de la chapelle. Les anciens disaient : " C'est celui de l'Aubespine qui a bâti notre chapelle."

6) Histoire de Mohon Les seigneurs de la Ville-

Gesniac. En 1469, Jacquette Bertier fille de Jean Bertier reconnu noble à la réformation de 1440 apporta en dot la Ville-Guesniac à son mariage avec Guillaume Le Métayer sieur du Bôt.

Ils eurent quatre enfants : Jean, l'ainé hérite la la Ville-Guesniac. René devint prêtre. Lornet fut substitut d'office à la juridiction de Bodegat. Jan, le jeune, hérite le Bôt.

De Jean Le Métayer, la Ville-Guesniac passa à son fils Guillaume qui mourut en 1553, laissant la Ville-Guesniac à sa fille Jeanne qui se maria en 1580 à Gilles de Langourla sieur de Bodieu.

Les descendants de Langourla se succèdent ensuite à la Ville-Guesniac jusqu'à la Révolution de 1789. Une branche de la famille de Langourla se retrouve à Ruffiac, sieur de la Houssaye.

72
Histoire de Mohon. Les Notables.

Famille Boudart sieurs de Villeneuve.

Reconnue noble à la réformation de 1426. Elle a habité Ménéac, La Trinité, Mohon. Elle a porté aussi le titre de sieurs de la Ville-Jaudoin et Coueslouart. En 1647, Jean Boudart sieur du Bot habite La Trinité et fait fonction de sénéchal de Bodegat.

Le 4 mars 1680, en la chapelle de la Ville-Jaudoin, noble homme Jean Boudart épouse Jaqueline de Langourla. Parmi les témoins : Charles de Langourla sieur de la Grôle, Jean de Langourla sieur du Tertre (Hinias) ainsi que : noble et discret Claude Boudart prêtre de la Trinité, sieur du Bot, frère ou oncle du marié. Le foyer eut au moins sept enfants dont on trouve les actes de baptêmes sur les registres. Les parrains et marraines étaient tous des familles nobles du pays... et comme on le voit, elles étaient nombreuses.

Histoire de MOHON

Les Notables

La famille Robelot (ou Roblot) et Orieulx-Robelot Elle serait originaire de la Voltais en Montencuf. Les Robelot étaient sieurs de Quenoc en Campénéac, de la Chesnaye et de la Muloitière en Mohon. Ils sont reconnus nobles dès la réformation de 1513. Ils habitent la Muloitière où ils construisent un petit château au 17^e siècle. Ils remplissaient différentes fonctions à Bodegat : notaire, greffier, fermier-général. Ils géraient eux-mêmes leurs propriétés à la Muloitière et au bourg.

En 1727, Anne-Yvonne Robelot, fille de Mathurin-Raphaël Robelot décédé assez jeune deux ans auparavant se marie à Ploermel avec Mathurin-Orieulx de la Porte. Ils eurent 3 enfants : Mathurin, Perrine et Jacques. La mère mourut à la naissance du 3^eme. Elle avait 20 ans.

L'ainé, Mathurin Orioulx-Robelot se fiança le 23 juillet 1748, à l'âge de 20 ans, en la chapelle St Marc en Mohon avec Jeanne de la Chesnaye des Timbrioux. Le mariage fut célébré à La Trinité un mois après. Il mourut au bourg en 1757 âgé de 29 ans. Il laissait 4 enfants : Mathurin, Marie, Jean et Ange-César.

Ange est connu dans l'histoire. Il se montre ardent antirévolutionnaire. Il est nommé maire, puis il laisse la place à Couétus. Il tient la charge de procureur de la Commune sans changer d'opinion. Lors de l'enquête du district de Josselin sur les agissements des Mohonnais en 1791 il fut le premier à élever la voix pour dire : "Nous ne reconnaitrons jamais notre curé (Vandergracht)". On lui fit observer qu'il était un séditieux mais il n'en fit que crier plus fort. En 1794, devenu suspect, il est mis en prison, puis relâché. En 1800 il envoie son fils aîné âgé de 12 ans avec les Chouans. L'enfant est blessé et restera estropié toute sa vie.

Histoire de Mohon Pierrot de Saint-Régent
Anc de la Chesnaye des Timbrieux veuve en
de Mathurin Oriculx-Robert se remaria en
à Jacques-Pierre de Saint-Régent, lui-même
; les parents de Pierrot. C'est lui qui fit
osier la machine infernale destinée à tuer
Napoléon le 24 décembre 1800. Il fut guillotiné
le 21 avril 1801. C'est le plus illustre Mohon
de l'histoire.

Pierrot était très petit : 1,40 m., d'aspect
ingre, boitant à cause d'une balle reçue dans
côté gauche, avec un visage maigre, le nez
et affilé, les yeux bleus et vifs, d'ailleurs
courtois, très doux et d'un enjouement inal-
ble.

14 ans, il s'engage dans la marine royale
on admettait les nobles peu fortunés.
Il a 21 ans quand la révolution éclate, en
1793. Il se range résolument du côté de ses ad-
versaires. En 1791 il émigre à Londres, puis re-
vient dans la région de Mohon où sa famille est
propriétaire, à la Mulotière et au bourg. On
l'accepte dans la troupe des Chouans comme agent
de liaison entre les Côtes-du-Nord et le Morbi-
gan. Le point de rencontre est le Récoeur où ha-
bitait le garde Le Roux.

Pour éviter des ennuis à sa famille et au pays
il construit une loge en forêt, entre le Ré-
coeur et le Pas-aux-biches. Pierrot y habite et
se promène dans les environs sans appréhension. Il
se rend souvent au Questel en Pleugriffet. Il est
habillé d'une pelisse de hussard, jaune et garnie
de mince, d'un pantalon de cuir et d'un gilet
de couleur de café.

Histoire de Mohon Pierrot de Saint-Régent

Bientôt Pierrot s'ennuie dans sa cachette. Il est
d'un tempérament actif. En 1796, il retourne en
Angleterre avec Georges Cadoudal. Quand Napoléon
Bonaparte s'empare du pouvoir par son coup d'Etat
du 18 Brumaire 1799, tous ces fanatiques anti-ré-
volutionnaires lui en veulent à mort parce qu'à
leurs yeux, et ils n'ont pas tort, il continue la
Révolution. C'est Napoléon en effet, par son Code
Civil, qui nous garantira la plupart des conquêtes
de la Révolution.

En 1800, Cadoudal envoie Pierrot de St-Régent
étudier la situation à Paris. La police de Fouché
le repère à son arrivée à Paris en compagnie de
Carbon et Limoélan. Mais elle perd leur trace et
ils peuvent mettre au point leur complot.

Le 24 décembre, ils achètent une charrette et
un vieux cheval. Ils placent dans la charrette
une barrique de poudre et des pierres et la con-
duisent dans l'étroite rue St-Nicaize où Bonapar-
te premier consul doit passer pour se rendre à
l'opéra. St-Régent donne 12 sous à une fillette
de 14 ans pour tenir le cheval par la bride.
Quand le carrosse arrive, St-Régent allume lui-
même la mèche amadou qui fait exploser la "machi-
ne infernale" dans un fracas formidable. Il n'y
a plus trace de la charrette, ni du cheval, ni,
hélas, de la petite fille ; il y a 5 morts et
26 blessés. St-Régent lui-même n'a pas le temps d
de se sauver assez loin et il est légèrement
blessé. Bonaparte est indemne : la machine a é-
claté quelques secondes trop tard. Quand il arri-
ve à l'opéra, l'assistance avertie lui fait une
ovation délirante.

On crut d'abord à un complot "anarchiste",
mais Fouché réussit à trouver la vraie piste.
Carbon arrêté le premier avouait tout. Peu après,
St-Régent est découvert et passe lui aussi aux
aveux. Il est guillotiné le 21 avril 1801.

La famille de Langourla

Cette famille a tenu une place importante à Mohon pendant 250 ans. Elle était originaire de Langourla (Côtes-du-N.) Ses armoiries étaient "d'azur à trois bandes d'or." Ils arrivèrent à Mohon vers 1550 et la famille s'y multiplia rapidement. 50 ans plus tard elle est divisée en trois branches : 1. Les Langourla-La Bouexière d'Hiniac 2. Les Langourla de la Ville-Guesniac 3. Les Langourla de la Houssaye en Rufiac.

I. La branche de Hiniac. Leur château s'appelait "Le Tertre". C'est, sans nul doute, la belle maison possédée par André Morcl qui l'a restaurée il y a quelques années. Elle fut bâtie en 1664 par Jean de Langourla marié à Guillemette Barre, mais les Langourla habitaient Le Tertre bien avant. Le premier que mentionnent les registres fut Louis de L. fils de Briand de L. et de Françoise Grignon. Il se marie en 1594 avec Jeanne Hervieu dont la famille vient de Normandie. Ils eurent 7 enfants : Florimonde, Charles, sieur de la Crôle qui se marie à Guillemette de Bréhan en la chapelle de la V. Jaudoin, Jacques qui devint prêtre, François, Catherine, Julien et Jean.

Louis de L. meurt en 1640 et sa femme en 1666. Ils furent inhumés dans l'église de Mohon.

Cette branche de Langourla disparaît vers 1760

Histoire de MohonLes notables

(A⁶³) Famille de Langourla sieurs de la V. Guesniac. Il y avait deux Ville-Guesniac : la V.G. d'A-haut où habitait il y a quelques années la famille Lolièvre et la V.G. d'A-bas appartenant à la famille Gaudin. La V.G. d'A-bas a toujours été la plus importante. En 1426 elle était habitée par Guillaume et Jean Bertier. Les bâtiments actuels portent la date de 1723. Le propriétaire en était alors Mathurin de Langourla marié en 1720 à Marie Troussière. Le manoir se trouve au fond d'une cour entourée de divers bâtiments. On y entre par un porche voûté. C'est une très belle maison mais l'intérieur aurait besoin d'être restauré. Il y avait aussi une chapelle qui a dû être bâtie vers 1628 et qui est tombée en ruines. Elle se trouvait dans le bois à gauche en allant vers la V. Voyer. Les Bertier de 1426 étaient déjà nobles. Leurs armoiries étaient "d'azur à becuf effrayé". Une de leurs descendantes, Jeanne Lémétayer se maria vers 1580 à Gilles de Langourla sieur de Bodieu originaire de St Brandan (CDN) Elle lui apporta en dot la V. Guesniac. Ils eurent quatre enfants : Louis, Perrone, Jean et Jacquemin. L'ainé, Louis, hérite la V.G. Il se marie en 1628 à Françoise Hervieu. Ils ont 4 garçons et 1 fille. L'ainé s'appelle encore Louis. Il se marie en 1646 à Françoise de Langourla de la Houssaye. L'héritier s'appelle François, sieur de Couéquelan en Ménéac. Il se marie dans la chapelle de la VG en 1658 avec Jeanne Le Goasble de Guilliers devant Messire François Le Goasble recteur de Campénéac. Puis c'est Jean-Louis de Langourla qui se marie en 1694 avec Marguerite Le Page dame de la V. Martel, Rohan, St Gouvry mais elle meurt à Bodieu trois ans plus tard. Il se remarie en 1699 avec Anne de Bino dame de Bovalle en Bréhan.

Histoire de MohonLes Notables Famille de Langourla V. Guesniac

Pendant la Révolution, tous les nobles n'émigrèrent pas. Les de Langourla restèrent bien sagement à la V.G. et ne furent pas inquiétés. Les certificats de résidence qu'ils étaient obligés de fournir au district de Josselin nous apprennent que les deux fils y habitaient avec leur père qui mourut en 1807, âgé de 82 ans. L'aîné, Mathurin, né en 1750 faisait 5 pieds 2 pouces, donc : 1,68 m ; Fidèle né en 1759 5 pieds 7 pcs, soit : 1,81 m. Mathurin alla finir ses jours à Bréhan, au pays de sa femme. Il laissait un fils, Michel, ardent royaliste comme toute la famille. Celui-ci s'était engagé contre Napoléon. Le 4 juin 1815 il fut tué de plusieurs balles dans la tête en s'élançant vers la tour de Redon où s'étaient réfugiés les partisans de Napoléon.

Fidèle était capitaine au 3ème régiment de Béarn quand éclata la Révolution. En décembre 1792, il quitte l'armée et revient chez son père à la V.G. Après la mort de son neveu il devient propriétaire de la V.G. En 1814 il est élu au conseil municipal et en 1815 il devient maire. Il y avait alors de la misère. En 1816 le Conseil municipal vote 470 F pour le soulagement des malheureux de la Commune "dont le nombre s'accroît chaque jour par les ravages qu'exerce la maladie comme encore par la privation des récoltes."

En 1817 le roi Louis XVIII met 500 francs à la disposition de la Commune. Le maire et son conseil décident d'employer cette subvention aux chemins en mauvais état et en particulier à la levée de Bodieu. Trois conseillers : Jean Broban de Pinguily, Joseph Moine et Mathurin Bigorgne de La Touche sont chargés de réclamer les voitures et corvées nécessaires.

En 1821, la Commune de La Trinité demande à annexer la Rue du Tertre. Le Maire et le Conseil de Mohon répondent que la Rue du Tertre fait partie de Mohon de temps immémorial et que les habitants ne veulent pas changer. Rien n'est fait.

La prairie du presbytère nommée "Le Verger" fut vendue comme bien national pendant la Révolution et achetée par Guillaume Herpe marchand de sabots à Mohon qui la céda ensuite à Langourla. Au moment de la création du Conseil de Fabrique par Mr de Langourla, par acte dressé par Maître Guillaud notaire en date du 24 juin 1827 se hâta de donner la propriété du "Verger" à cet organisme "pour plus de sécurité" comme le reconnut le Conseil dans sa première séance le 3 avril 1828.

On signale en 1826 que Mr de Langourla est malade et qu'il ne peut plus assister aux séances du Conseil. Quelques années plus tard il est noté que "Mr le Chevalier de Langourla chevalier de l'ordre Royal et militaire de St Louis" donne sa démission de maire et se retire à Josselin. Il s'était marié à Adélaïde de Couradin mais ils n'eurent pas d'enfant. Il meurt en 1850. Cette fois c'était le dernier des Langourla de la V.G. qui s'éteignait à l'âge de 91 ans. La famille Le Noir de Tournemine de carentoir recueillit la succession.

On distinguait autrefois la "petite Ville-Martel" et "le Château". Les deux furent réunis en une seule propriété en 1874 entre les mains de maître Hervé notaire à La Trinité-Portchoët. Le "château" seulement était bien "noble", l'autre était bien roturier. La différence entre les deux était qu'un bien noble était indivisible, exempt d'impôt, passait à l'aîné de la famille avec titre et blason : c'étaient les "privilèges nobles" abolis par la Révolution le 4 août 1789.

En 1524 le château était possédé et habité par Jehan de Rosmordrec, en 1549 par son fils Gilles. En 1584 se déclare une épidémie de peste qui emporte en peu de temps plusieurs membres de la famille. A la mort de Gilles, la V.M. passe à sa nièce Françoise qui se marie en 1602 à : "Mécuyer François Larcher sieur des coulrières." C'est donc désormais la famille Larcher qui réside à la V.M. : une famille puissante qui a de hautes relations comme en témoignent les signatures sous les actes de baptême. C'est cette famille qui bâtit la chapelle. La cloche est bénite et posée en 1628.

En 1630 deux événements tragiques vont se dérouler à la V.M. Une légende en est issue dont on ne sait de qui elle parle, de l'un ou de l'autre. Il y eut d'abord un duel dans un pré qu'on a longtemps appelé "la mare de la bataille" entre la V.M. et Tréfouillé. C'était la mode des duels en ce temps-là, malgré le ministre Richelieu et elle faisait beaucoup de victimes dans la noblesse. Le combat opposait Louis de Langourla sieur de la Ville-Gusniac et le sieur Guhermouc de Garboué. Quelques mois plus tard Louis Larcher mourut assassiné. On ne sait qui, de Louis de Langourla ou Louis Larcher, passant de très bon matin près de la chapelle entendit la cloche sonner toute seule dans la nuit. "Pour qui sonnez-vous ?" demanda l'homme. "Je sonne pour ton trépas" répondit la cloche.

Histoire de Mohon La Ville-Martel

Les familles nobles n'étaient pas forcément riches. C'est ainsi qu'en 1667, à la mort de Jean Larcher, le tuteur des enfants mineurs est autorisé par tribunal à vendre une partie des biens, sans doute pour payer les dettes. En 1668 la V.M. passe ainsi à Louis de Fluvy marié à Catherine de Puir. Ils ont un fils nommé Jean-Paul, déjà assez âgé pour être parrain la même année chez leur fermier Julien Bouédo. En 1671 sa sœur Anne Marie est marraine chez François Pelletier. L'année suivante, le père meurt.

En 1687, la veuve est engagée dans un procès assez curieux et qui nous surprend aujourd'hui. Il s'agit d'un banc avec accoudoir dans l'église de Mohon. Le Seigneur de Branbuan propriétaire de la ferme noble de Tréfouillé utilisait habituellement ce banc qui appartenait peut-être aux châtelains de la Ville-Martel mais qu'ils n'utilisaient pas souvent puisqu'ils avaient chapelle et sans doute un chapelain pour leur dire la messe. Le S. de Branbuan vend la ferme de Tréfouillé au fermier Jacques Joyau qui se croit alors propriétaire du banc. Mais la dame Catherine de Puir entend faire respecter ses droits et intente un procès aux époux Joyau. Elle réussit à fournir des preuves et les malheureux fermiers sont tenus de lui verser 36 livres tournois en bonnes pièces d'or pour la dédommager des frais du procès et des voyages qu'il lui a occasionnés.

Histoire de MOHON LA VILLE-MARTEL

Jean-Paul de Pluvy Sr de la V.M. se marie en 1696 avec Françoise Brunet du Verger. Ils ont neuf enfants dont trois seulement survivent et le père meurt en 1705 avant la naissance de la dernière. L'aînée, Anne-Reine, se marie en 1726 à l'âge de 29 ans, avec Joseph Le Flô de Trémello un cousin issu de germains. Ils ont une seule fille, Marie-Françoise, et le père meurt en 1735 après neuf ans de mariage.

La veuve avait 38 ans. Un an après elle contracte des fiançailles avec Pierre-René de Vollobelle mais le mariage ne se fait pas. Elle continue à vivre à la Ville-Martel avec sa fille et sa soeur Vincente. Les deux soeurs mourront en 1781 à 11 jours d'intervalle. Anne-Reine de Pluvy avait 84 ans.

Quelques années plus tard, en 1789, éclate la Révolution. On ne sait pas ce que devint Marie-Françoise de Pluvy. Il est probable qu'elle ne se maria pas.

En 1812, l'héritage passe à des nièces LeFlô de Trémello qui vendent tout en 1821, à l'abbé Julien Corno et à sa nièce Olive Le Blay épouse de Noël Richard, juge de paix à Hédé.

L'abbé Corno était né à Josselin en 1771. Il avait été vicaire à Plumelec, puis chapelain à Riolo. Il se retira à la Ville-Martel en 1821 et il y résida jusqu'à sa mort en 1845. Il fut inhumé en la chapelle de la Ville-Martel et son tombeau y subsiste toujours.

En 1873, le manoir et la ferme sont vendus à Mr Augustin Hervé, notaire à La Trinité et passent en 1968 à la famille Glais.

76

Histoire de Mohon Les Seigneurs de Garnouée

En 1468, la maison noble de Garnouée appartient à Charles de Guéheneuc sieur des Croix en La Trinité. Il obtient le droit d'enfeu dans l'église de La Trinité, c'est-à-dire la propriété d'un caveau funéraire dans une chapelle de cette église. Après divers partages, une branche de la famille vient se fixer à Garnouée. En 1540 Oliver Guéheneuc est qualifié "Seigneur de Garnouée".

En 1593 la maison de Garnouée est occupée par Louis de Guéheneuc marié à Isabeau de Langourla. Les générations se succèdent sans problème jusqu'à Nicolas à la fin de 17ème siècle. On ne trouve pas son acte de mariage sur les registres et il est le dernier Guéheneuc de Garnouée. Comme on vient le chercher très souvent pour être parrain (au moins une dizaine de fois) il est probable qu'il dût être un vieux garçon très bon, très serviable et jouissant d'une grande popularité. C'est lui qui fit bâtir la chapelle de Garnouée en 1685. Elle existe toujours et on peut admirer sa magnifique charpente. Elle est désaffectée et elle sert de débarras à la ferme. Nicolas meurt en 1693.

En 1708 on célèbre dans la chapelle le mariage de Jacques-Louis de Gouyon avec Marguerite de la Frétaye. Les parents du jeune homme sont arrivés depuis plus de 10 ans à Garnouée, donc du vivant de Nicolas. On ignore les modalités de cette succession. Ce sont désormais les "de Gouyon" qui occupent Garnouée. A la Révolution de 1789 Charles-Louis est assigné à résidence : sur l'acte de district on note qu'il habite Garnouée, qu'il est cultivateur et âgé de 40 ans. Il prend peur sans doute et cherche à passer en Angleterre car il se fait arrêter à St Brieuc et il est mis en prison comme suspect. Il est libéré à la mort de Robespierre et il revient à Garnouée. En 1808 il est élu au Conseil Municipal de Mohon et réélu en 1814. Il meurt avant sa femme dont l'acte en 1824 note que Dame Julienne-Anne de Lesquen de Largentaye âgée de 60 ans était veuve de Charles-Louis de Gouyon.

Depuis cette date, Garnouée est passé en diverses mains pour appartenir actuellement à la famille Ramel.

(102)
Histoire de Michon Les Seigneurs de Courant
 Le véritable nom était : "La Ville es Courant".
 Le château a dû être bâti au début du 17^{ème} siècle, il y a près de 400 ans. Il est encore en bon état mais il n'est plus habité. Le propriétaire Claude Morel a préféré aménager une maison voisine plus récente car les frais de restauration du château auraient été considérables sans donner un vrai confort. La famille qui l'a bâti a laissé ses amoncelles sur le front de la cheminée : une corde tressée disposée en croc dont les bouts ne se joignent pas. On ignore le nom de cette famille. Le premier propriétaire connu était un "Rochogety".

En 1594 Julien Flohanno sieur de la Ville-Pierre, époux de Julienne Morice habite à "La Ville es-Courant". Sa femme vient de Guillians. Elle est en 2^{èmes} noces. Son premier mari, un Rouxel de la Noc lui a donné trois enfants : Gilles Rouxel sieur de la Noc, Louis Rouxel sieur de Saint-Gilles et Maître Pierre-Charles Rouxel ancêtre de la famille Gaudin.

Remarquée à Julien Flohanno, elle a quatre enfants : Gilles Flohanno sieur de la Ville-Pierre et de la Ville-Joubin, René, Pierre et Mathurin.

L'aîné, Gilles né en 1607 se marie avec Jacqueline de Langoula dont il a deux enfants : Julienne en 1632 et Françoise en 1633. Il meurt en 1639 âgé de 32 ans. On ne sait ce que deviennent ses enfants.

En 1657, il y a une nouvelle propriétaire : Suzanne Le Prévost vicomtesse d'Appigné dame du Plessis et de la Ville es Courant, mais elle n'a peut-être jamais habité son château.

En 1669 les registres notent la mort de : Noble Homme Daniel Contentant sieur de la Coupillaye époux de Marguerite Gouro décédé à Courant. La réformation de 1669 ôte tout à la famille Contentant de son titre de noblesse. Le dernier de la famille est Charles qui meurt en 1715 âgé de 80 ans.

Ensuite, la Ville es-Courant passe en diverses mains : de Villeneuve, de la Bédoyère...
 En 1775 habite à Courant : Gratien Loudéac avocat au Parlement, sénéchal de St Jean des Prés.

Histoire de Mohon Les Notables

Il reste à raconter l'histoire de la principale famille notable chez nous sous l'Ancien Régime, la famille de Bodegat et l'histoire du village le plus ancien : Bodieu.

Mais, auparavant, pour bien comprendre tout ce passé, il n'est sans doute pas inutile d'expliquer ce qu'était l'administration locale, depuis le Moyen-Age jusqu'à la Révolution de 1789. On ne peut pas dire que les choses se passaient partout de la même façon en France.

Dans beaucoup de provinces et dans la plus grande partie de la Bretagne, la Commune s'appelait alors une paroisse. Il n'y avait pas de mairie ni de conseil municipal. Tout se faisait sous la haute autorité d'un Seigneur et le principal Seigneur de Mohon était le Seigneur de Bodegat. C'était lui le chef de Mohon.

Chaque paroisse avait, à côté du Seigneur, une assemblée de notables qu'on appelait : Le Général. Le Général était formé souvent par les anciens trésoriers après l'expiration de leur charge ; ils entraient dans le Général. Le général avait plus de pouvoirs que n'en a le Conseil municipal actuel. L'administration était plus décentralisée que sous la République.

Le Général se réunissait plusieurs fois par an, suivant les nécessités, ordinairement le dimanche avant la grand'messe. Le lieu de la réunion était souvent la sacristie ou le porche de l'église qu'on appelait le chaitret. Bien des églises ont encore un chaitret, mais personne ne sait plus à quoi il servait. La séance était annoncée au prône de l'église, à la messe. Parfois on sonnait la cloche. La discussion et les décisions étaient publiques : c'était donc plus démocratique qu'on ne pourrait le supposer.

Le Général était toujours présidé par : le Sénéchal principal officier de justice du Seigneur. On distinguait : la haute, moyenne et basse justice suivant les délits. Le Sénéchal présidait le tribunal, rendait les décisions, avec appel au Parlement si les parties le demandaient.

Dans les paroisses, le Général s'occupait des comptes que lui rendaient les trésoriers en charge, nommait les répartiteurs ou égailleurs pour les impôts des fougues et autres, des collecteurs du 20ème (5%) et du 10ème (10%). Il élisait les trésoriers pour la paroisse et les chapelles (St Malo et La Grée St Laurent), décidait les réparations à faire aux édifices et aux chemins, ainsi que les corvées.

Les terres nobles ne payaient pas d'impôt. Le Général surveillait s'il n'y avait pas de fraude sous ce rapport et ne manquait pas de le faire remarquer.

Le Procureur fiscal percevait les droits de justice. Il était chargé de poursuivre les délinquants, de défendre l'intérêt général et les droits du Seigneur.

Le Greffier rédigeait les jugements et autres actes du juge ; il gardait les minutes des jugements, les registres et autres documents.

Histoire de Mohon Juridictions (111)

Il y avait beaucoup de procès en ce temps-là et ils faisaient vivre pas mal de gens, sénéchaux, notaires, greffiers etc... car la justice n'était pas plus gratuite que de nos jours.

Pour les procès, la commune actuelle de Mohon était partagée en quatre juridictions qui nous paraissent inégales mais il faut se souvenir que Mohon comprenait alors St Malo, La Grée St Laur. et le plus grande partie de La Trinité.

Il y avait la juridiction de Bodegat, celle de Couémeur, celles de St Jean des Prés et de la Touche-Berthelot. On ne connaît pas les limites exactes de ces juridictions.

On connaît seulement les noms d'un certain nombre de leurs employés.

1° Cour et Juridiction de la Touche-Berthelot Châtellenie de Lespéran.

en 1744 le sénéchal s'appelait Mathurin Le Champion
en 1671 on note le mariage de Maître Guillaume Jan, notaire à la cour et juridiction de la T.B.
En 1675, le mariage de Maître Jean Collet sergent
En 1711 Mathurin Mounier, greffier signe deux décrets de mariage. Autres greffiers : Maîtres Mathurin Jan, Yves-Hyacinthe Gloquel de Tréfouet, Mathurin Guais de Penfra.

2° Cour et Juridiction de Couémeur (Coetmeur)

De 1600 à 1700 les notaires qui y résidaient étaient des Launay ; après 1700, les Trémen qui devaient sans doute cumuler plusieurs fonctions.
En 1728, Yves Trémen signe comme greffier.
En 1781 Olivier-Mathurin Couétu, notaire de Porhoet est procureur fiscal de Couémeur.

3° Cour et Juridiction de St Jean des Prés

Cette juridiction était soumise au Chanoine Augustin supérieur de la communauté de St Jean des Prés (Josselin) dont le Prieur-recteur de Mohon faisait partie. Bréhelu faisait partie de cette juridiction. En 1771 le Sénéchal de cette juridiction était Maître Jean Gaudin à qui succéda Maître Gratien Loudéac. En 1783 Olivier Gaudin était procureur fiscal de cette juridiction.

4° Cour et Juridiction de Bodegat

C'était la plus importante. Elle avait droit de haute moyenne et basse justice. Quand la Grand-mère de Mme de Sévigné eut fait reconnaître ses droits de Haute-Justice en cour de La Trinité, elle s'empressa de faire ériger sur le territoire de la foire de St Marc (sur la pâtis) les " Pots patibulaires " ; c'est-à-dire trois potences, qui rappelaient aux malfaiteurs éventuels qu'elle avait le droit de les juger et de les faire pendre " haut et court. " auxdits pots. Les rixes et les meurtres n'étaient pas rares.

Histoire de Mohon Le sénéchal de Bodegat (111)
 Nous avons vu que le sénéchal était un personnage important qui remplaçait souvent le seigneur et rendait la justice en son nom. A Bodegat, pendant plusieurs générations, le rôle de sénéchal fut tenu par une famille de petite noblesse venue de la région de Nantes, les Doisseau. On les trouve sur les registres, depuis 1599 jusqu'en 1721, pendant plus de cent ans par conséquent.

Le premier que nous rencontrons s'appelait Pierre Doisseau, marié à Florimonde Dupré. Le 9 mai 1599, ils font baptiser une petite fille Florimonde, dont le parrain est Jacques Delanoue et la marraine, Jeanne de Châteautro. L'année suivante, ils ont un petit garçon qu'ils appellent Pierre... Ils sont parrain et marraine dans la famille de Langourla.

Pierre Doisseau meurt en 1634. Son acte de décès le déclare sieur de la Saulaye, la Bellière et La Fontaine. Son épouse meurt en 1643. Tous deux sont inhumés dans l'église de Mohon.

Leur fils Pierre se marie à Marie de Sourdy qui meurt en 1642. Pierre meurt en 1647.

Ensuite nous trouvons François Doisseau qui se marie à Suzanne Labbé. Ils auront un fils du nom d'Anselme.

Un membre de la famille devient prêtre, Arnel. Il était curé de Panecé dans le diocèse de Nantes. C'est lui sans doute qui fit don à la paroisse de Mohon du beau ciboire (classé par les Beaux-Arts), qui sert toujours. Sous le pied on lit l'inscription : "acheté à Rennes en 1695 par M^r Doisseau pour Mohon".

Les Doisseau étaient sieurs de La Fontaine.

On pense qu'ils habitaient le château aujourd'hui démolé près des Fontaines de St Malo.

Le dernier Doisseau qu'on trouve sur les registres est Gratien. Il devait être assez populaire car il est parrain dans beaucoup de baptêmes et témoin à beaucoup de mariages. Il se marie en 1700 eh la chapelle St Fiacre de Radenac avec Vincente de Karadreulx. Elle sera marraine, à Mohon, en 1707, de trois cloches nouvellement fondues et installées.

On trouve la signature de Gratien Doisseau une dernière fois sur les registres en 1721. Bodegat est vendu en 1732. Les Doisseau disparaissent définitivement.

Histoire de Mohon Bodegat

Avec la famille. F. et le château de Bodegat, nous touchons au plus antique de notre histoire. Mohon a commencé bien avant, c'est sûr, mais il ne reste plus de trace écrite de notre lointain passé.

Avec le nom de Bodegat, nous remontons à la période des croisades, en 1248 exactement ; nous voyons Eudes de Bodegat s'embarquer avec son suzerain le duc Jean Le Roux pour participer à la croisade lancée par St Louis en Egypte. Avec lui on trouve quelques bretons : Hamon le Denain, Geoffroi l'Epine, Philippe de Juigné. Le comte du Porhoet s'appelait alors Eudon III. En 1248 il partagea ses biens entre ses trois fils. Les actes révèlent que les intérêts du comte du Porhoet et de la famille de Bodegat étaient assez mêlés. On fit des arrangements et il fut décidé que Bodegat passerait dans la mouvance des barons de Fougères-Josselin.

Eudes de Bodegat laissait un fils prénommé Charles (en latin : Carolus) et le prénom Caro devint traditionnel dans la famille.

Charles de Bodegat était très aimé de son suzerain Raoul III baron de Fougères. En 1255, celui-ci lui concéda quelques privilèges importants pour l'époque. Comme la forêt de Lanouée voisina le manoir de Bodegat, Raoul de Fougères accorda à Charles de Bodegat l'usage des bois de haute futaie pour les réparations de sa maison, du bois sec des branchages pour l'entretien de ses foyers et de sa cuisine, de couper des bruyères et des ajoncs (de la lande) pour ses écuries et ses fumiers et la permission d'y mettre 60 cochons pour y faire la "glandée".

Ces dons étaient faits à perpétuité et ne pouvaient être révoqués qu'à la condition de donner en échange à Bodegat les prairies qui séparaient le manoir de la forêt et une rente de 10 livres.

Raoul étant mort peu après, Charles qui était veuf épousa la veuve Isabelle de Craon en 1257. Raoul laissait une fille, Jeanne, mariée à Hugues de Lusignan. Hugues constitua la dot de sa belle-mère en donnant à son mari la jouissance du Porhoet, sauf la forêt de Lanouée. C'était une brillante fortune pour Charles de Bodegat.

Histoire de Mehon Bodegat et le combat des 30

Le fils de Charles de Bodegat s'appelait Eudes. Il est présent et il signe lors de diverses acquisitions par la famille de Rohan. De même pour Charles et Pierre les fils de Eudes. Pierre de Bodegat est témoin au mariage de Olivier de Rohan avec Aliette de Rochefort en 1307.

Charles est l'aîné. Il avait épousé Aliette de Montauban. Il mourut en 1320, laissant deux fils, Yves et Charles (Caro).

Caro de Bodegat a son nom écrit sur la plaque de bronze scellée sur la Pyramide érigée à mi-parcours entre Josselin et Ploermel pour commémorer une bataille : le combat des Trente.

Cela se passait en 1351, au cours de la guerre de succession de Bretagne. Les rois de France et d'Angleterre s'affrontaient sur d'autres champs de bataille : on en était au début de la guerre de cent ans.

Le duché de Bretagne avait deux prétendants pour sa couronne : Charles de Blois soutenu par le roi de France et Jean de Montfort allié aux anglais. C'était la guerre entre eux. Une trêve avait été conclue en 1348 mais elle n'était pas bien respectée.

Ploermel était tenu par les Anglais. Leur chef s'appelait Bembro ; la troupe était composée d'anglais et de mercenaires étrangers. Sans cesse ils ravageaient la campagne, pillant, violant, tuant, brûlant les chaumières.

Josselin était aux français sous le commandement de Jean de Beaumanoir. Ils avaient beau traquer et harceler les anglais, ils ne pouvaient empêcher toutes leurs exactions. Enfin, un jour, Beaumanoir obtient de rencontrer Bembro. Il lui reproche sa conduite indigne d'un chevalier :

" Que serions-nous sans les laboureurs, nous autres les chevaliers ? Nous serions obligés de tenir la charrue à leur place s'ils n'étaient plus là pour travailler, semer, récolter et nous procurer la nourriture. Alors, pourquoi ne pas les laisser travailler en paix ? Luttons entre nous, à la régulière, entre preux chevaliers. Nous sommes prêts à vous rencontrer. Je vous lance un défi à trente contre trente sur la lande près du chêne de mic-voic. Celui qui sera battu laissera le pays au vainqueur." Bembro ne pouvait pas rejeter le défi et la bataille eut lieu, comme convenu, le 26 mars 1351.

Jean de Beaumanoir n'eut pas de peine à trouver des combattants. Tous les chevaliers de la région s'offraient pour combattre. Beaumanoir choisit ses hommes : parmi eux se trouvait Caro de Bodegat. Les anglais furent obligés de prendre parmi eux six mercenaires allemands.

Le matin de la bataille, avant le jour, les trente français se confessèrent, assistèrent à la messe en l'église de Josselin et ils communiaient. Puis, ils revêtirent leur tenue de combat et se présentèrent à cheval sur la lande de mic-voic. Les anglais étaient déjà arrivés ainsi qu'une foule de gens, tous les chevaliers de la région et leurs vassaux, ainsi que beaucoup de laboureurs.

La troupe des français était impressionnante et à leur vue Bembro chercha à reculer, prétextant qu'aucune des deux troupes n'avait obtenu l'autorisation de se battre, de leurs souverains respectifs et une trêve avait été conclue. Beaumanoir les traita de lâches : " Défendez-vous si vous voulez ; nous ne vous laisserons pas partir." Il fallait se battre.

histoire de Mohon Bodegat au combat des 30

Les combattants descendirent de cheval, bien que rien n'ait été convenu à ce sujet. Le début fut favorable aux Anglais. Au premier choc, Caro

Bodegat reçoit de Bembro un coup de maillet (asse d'armes avec des pointes de fer) qui le renverse et le fait prisonnier du capitaine anglais. Cinq français sont mis hors de combat. On fait une courte trêve pour boire. Tous les combattants ont soif. Puis on recommence la mêlée

Cette fois, Bembro reçoit un coup de lance sur le casque. Il tombe, se relève, mais il reçoit cette fois un coup de hache dans la poitrine et il tombe, mort. Caro de Bodegat est rendu à la liberté par la mort de celui qui l'avait fait prisonnier et il revient au combat. Les Anglais ont fléchi en voyant leur chef mort mais un allemand, Crockart, prend le commandement.

Beaumanoir, le chef des Français est blessé. Il est tombé et il perd du sang. "A boire, cria-t-il. Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera". La parole est restée célèbre. On s'arrête à nouveau pour boire.

À la reprise, les Anglo-Allemands forment un carré solide en "hérissou" qu'on ne peut entamer. Beaumanoir voit la perspective d'une défaite quand il voit un de ses chevaliers quitter le combat. Il le rappelle avec des injures. Guillaume de Montauban s'en va vers son cheval, monte en selle : ce n'était pas facile pour un homme habillé de fer et il fait semblant de s'enfuir. Mais bientôt on le voit revenir au galop et il se lance au milieu des Anglais. Son audace réussit à briser le carré. Spt Anglais sont tombés. Il revient à la charge et on écrase trois autres. C'est la victoire. Les Anglais laissent douze morts sur le terrain. Les autres sont prisonniers. Tous les Français sont blessés mais ils n'ont que trois morts.

Si vous passez près de la Pyramide, arrêtez-vous pour revivre cette bataille livrée en 1351.

Histoire de Mohon Bodegat

Caro de Bodegat survécut à ses blessures du Combat des Trente. Trois mois plus tard on le trouve à Dinan dans une revue où il fait partie des soldats de Thibault de Rochefort.

La guerre de succession de Bretagne se termine par le traité de Guérande qui fut signé le 20 avril 1381 entre Jean de Montfort et Charles V. La famille de Bodegat était présente à Guérande et sur le traité on note les signatures de Guillaume et Eudes de Bodegat.

La famille de Bodegat était donc importante et puissante. Elle va pourtant disparaître rapidement faute de descendant mâle. A Bodegat il n'y a pas de fils et c'est une fille qui hérite le château. Elle se marie avec un seigneur puissant de la région et devient "dame de Tréal".

Par contre, le nom va subsister à la Riaye en Sénéac où l'inverse se produit par suite du mariage de Catherine de Caller héritière de la Riaye avec Jean de Bodegat, en 1398. Les "de Bodegat" se succèdent de père en fils à la Riaye jusqu'en 1500. Et puis, là aussi, c'est une fille qui reste seule héritière et le nom de Bodegat disparaît définitivement de la région.

En 1419 le propriétaire du château de Bodegat s'appelle Jean de Tréal. En 1431 il est gouverneur de Mgr Pierre de Bretagne, c'est-à-dire chargé de l'éducation de l'héritier du duché.

En 1433, son fils Bertrand devient propriétaire de Bodegat et il est nommé gouverneur de Saint-Malo. Le 20 juillet, l'évêque Amaury de la Motte le fait venir dans la cathédrale et prêter devant l'autel serment de fidélité au duc de Bretagne et de respect à l'évêque et au chapitre de St Malo qui était alors un évêché dont dépendait Mohon. Il s'engageait en outre à bien administrer la ville confiée à ses soins.

Bertrand de Tréal sieur de Bodegat était très riche : le duc de Bretagne devant faire un voyage à Calais en 1442, emprunte deux cents livres à Bertrand de Tréal.

Histoire de Mohon Bodegat

Jean de Tréal se marie avec Marie des Rames. Ils ont une fille qui se marie en 1480 avec Guy de Sévigné sieur des Rochers. Ce mariage a une grande importance historique pour Mohon car la descendance compte deux personnages célèbres dans notre littérature française : le poète Joachim du Bellay et l'épistolière connue sous le nom de "Mme la marquise de Sévigné" (elle n'était pas marquise). C'est de là aussi que va résulter l'abandon et la ruine du château de Bodegat car les Sévigné préféreront habiter leur belle demeure des Rochers près de Vitré. Le château de Sévigné près de Rennes et le château de Bodegat à Mohon resteront sans entretien et finiront par s'effondrer. Toutefois, il est probable que Guy de Sévigné et ses enfants pendant près d'un siècle habiteront au moins une partie de l'année le château de Bodegat. On croit que la célèbre "marquise" n'y vint jamais, mais son fils y avait son rendez-vous de chasse...

Guy et Gillette ont trois enfants : Christophe, Jacques et Bertranne. Les deux derniers mourront sans laisser de postérité.

Christophe de Sévigné sieur des Rochers et de Bodegat épouse en 1519 René Baraton qui lui apporte des propriétés dans le Maine et l'Anjou. Ils ont deux fils : Claude qui meurt en 1540 sans laisser de postérité et Joachim.

Joachim se marie en 1534 avec Marie de Quelenc. Ce sont des gens importants. Marie est tutrice d'honneur de René vicomte de Rohan comte de Porhoet. Joachim est désigné par le gouverneur de Bretagne pour mettre bonne justice à la conduite des capitaines de francs archers dans le diocèse de Rennes. En 1558, il est du nombre des délégués envoyés par les Etats de la Province siégeant à Vannes au roi Henri II pour obtenir la suppression de certains offices de justice.

Histoire de Mohon Bodegat

René Baraton veuve en 1533 de Christophe de Sévigné devient tutrice de son fils Joachim, héritier de Bodegat.

Dans les charges et les revenus de la succession, il y avait des droits sur la foire de St Marc qui était déjà importante : des taxes sur les marchandises et sur les vendeurs.

René Baraton réclame aussi pour Bodegat les droits de basse, moyenne et haute justice, c'est-à-dire depuis les amendes sur les simples larcins ou fraudes jusqu'aux condamnations à mort pour crimes. Il y a contestation.

René Baraton fournit ses preuves aux Placets généraux tenus à La Trinité le 18 avril 1534. Elle gagne son procès et elle est autorisée à ériger trois pots (potences) dans la prairie située entre le château et la forêt de Lanouée. Plus tard, ces pots patibulaires où l'on pendait les criminels furent transférés sur le lieu même de la foire, sans doute pour mieux effrayer les malfaiteurs éventuels.

La chapelle de St Marc qui va être restaurée prochainement date de 1600 environ. Elle n'est donc pas la première chapelle et la statue de St Marc semble plus ancienne que la chapelle ac-

tuelle. Une autre statue, classée par les Beaux-Arts, appartient aussi à la chapelle. C'est une statue de la Ste Vierge en bois, en très mauvais état. Elle va être restaurée par les soins de la municipalité qui a refusé, à juste titre, de la vendre à un brocanteur qui en offrait pourtant un bon prix. La Vierge en plâtre est récente, ainsi que le bas-relief du baptême de Jésus.

Mais par qui a été construite notre chapelle? René Baraton? Joachim de Sévigné? Cela ferait 50 ou 70 ans de plus. Ensuite vient Pierre qui a deux enfants : Jacques et Marie. Jacques meurt sans enfant en 1599, laissant ses biens à sa sœur Marie.

Marie de Sévigné ne change pas de nom à son mariage car elle s'unit à un cousin, Joachim de Sévigné, et elle meurt en 1632. Si notre chapelle est du début du 17^e siècle, comme on le dit, ce serait donc Marie de Sévigné qui l'a bâtie.

Histoire de Mohon Bodegat

Marie de Sévigné meurt en 1632, son mari en 1635. Ils laissent deux fils : Charles et Renaud. Renaud mourra sans enfants et ses biens reviendront à la famille, mais il ne meurt qu'en 1680 tandis que Charles meurt en 1640 laissant un fils en bas âge, Henri, dont Renaud, son oncle, devient tuteur et c'est l'occasion d'un inventaire très long qui a été longtemps conservé à la mairie de Mohon mais qui se trouve maintenant aux archives à Vannes.

Cet inventaire fait le bilan de tous les biens de Bodegat, les droits et redevances sur les "parouesses" (paroisses=communes) de Mohon, Ménéac, Lanouée, Guillac, Plumieux, Coetlogon, Crédin et Noyal-Pontivy. Il n'est pas question de reproduire ce document sur le bulletin car ce serait vite fastidieux, mais il faut pourtant en donner connaissance au moins partiellement pour que les lecteurs aient une idée de ce qu'était l'ancien régime et quelle était la situation des paysans de la région au 17^e siècle par rapport aux seigneurs.

Voici d'abord le début du document :

" Par devant notaires Royaultx... a comparu en sa personne Messire Regnaud de Sévigné, seigneur de Montmoron, conseiller du Roi en son parlement de Bretagne, tuteur honoraire de noble et puissant Henri de Sévigné, seigneur dudit lieu, le Buron, Les Rochers, la Haie de Torcé, Saint-Didier, Tréhal, Blé-hôblan, Bodegat, lequel seigneur de Montmoron dudit nom congnaist et confesse être homme obéissant et subget de très haute et puissante demoiselle Marguerite duchesse de Rohan, princesse de Léon, comtesse de Porhouet etc, et d'elle prochainement tenir nobzlement et à soy, sans aucun devoir de rachapt ni de chamblainage et soubz son dit conté de Porhouet pour cause de succession arrivée au dict seigneur de Sévigné par le decess de deffunt noble et puissant Jouachim de Sévigné et dame Marie de Sévigné sa compaigne et épouse, vivants seigneur et dame des dits lieux de Sévigné... par leur succession lui arrivée par représentation de deffunt noble et puissant Charles de Sévigné leur fils aîné et héritier principal... les maisons, terres et héritages et rentes sus juridiction, devoir et obéissance, rentes et charges qui en suivent. Article premier : en la parouesse de Mohon.... (à suivre)

Histoire de Mohon Inventaire des biens de Bod.

Article premier : en la paroisse de Mohon

Les maisons, manoirs et méthyries de Bodegat avecq toutes et chacunes ses appartenances contenant tant en assiette, pourprix et maisons qu'anciennes mazures et vieilles murailles, cour, jardin, douves, fossés et retenues d'eaux, bois, prés, pasture, déports qu'autre terre d'environ soixante et cinq journaux de terre...

Item, une préce sittiuee proche le bourg de Mohon anciennement appelée la préce de Ruffort, autrement la préce d'aval, contenant environ 12 journaux...

Item, une pièce de terre en parc, nommée la Trouchaux contenant environ 4 journaux de terre.

Item, une pièce de terre en préce et landelle nommée le bois de l'Adventure contenant trois journaux de terre (joignant au bourg de Mohon, au village de Hiniac et aux terres de Bodegat) apprésent possédée par Ollivier Tempier, guillaume Bertier son beau-frère, sur laquelle ils doivent au dict seigneur de Sévigné la somme de 60 sols monnoys de rentes, obéissance pour chacun an... plus la lande du Chesne de la Tournée contenant environ 40 journaux de terre afféagées à Jacques Courtel pour la somme de quatre livres tournoys, à Yves Souchu pour 7 livres t., à Charles Oréal pour de 4 l. t. etc...

Item, une chapelle fondée en l'honneur de Mgr St Marc, estant en une pièce de terre et lande nommée la lande St Marc, contenant environ six ou sept vingt journaux de terre...

Item, une foire estant tous les ans, le dict jour de la fête de Mgr St Marc, avec les droits et devoirs de coutume sur la marchandise qui entre et sur le vendeur en la dicte foire.

Item, le moulin à eau du bourg de Mohon tant à grain que droit de moulin à fouller avecq leurs droicts, bief, chaussée, bardeaux...

Item, les moulins à eau de Caussac avecq...

Item, il lui est du au village de la Mulotière avec Janne Duault, Geffroy Chausson, Yves Le Moine 14 sols et 2 deniers, 2 bouessaux 2 godelées froment, 3 bouessaux et 2 d'avoine, grosse mesure du Porhoet et toutes rentes et obéissance.

Item et sur Perrine Blanchart, Pierre Blanchart, Gillette Blanchart et leurs consorts 4 sols II deniers, obolle deux tiers de bouessaux froment et deux bouessaux avoyne, icte mesure...

Item... Item... Item... la liste se poursuit très longue... sur les villages de Quillio, Launay Caro, 16 familles du bourg, 6 de Bodegat, d'autres au Plessix, à Caussac, Villeneuve, VilleJane, Couelouart, Camboudin, Hiniac, Touches, Casteldeuc, Tréhoy, Pinguily, ...

Maire de Mohon Naissance de l'Etat-Civil
en 1792, an I de la République Française
commence à enregistrer en mairie les nais-
sances, mariages et décès, selon la loi du 20
septembre 1791. Le premier maire de la commune
de Mohon s'appelait Mr Couéty.

Le premier registre de délibérations du Conseil
Municipal qu'on peut lire en mairie remonte à
1792. Le maire est alors Jean Marchand. Les ad-
joints sont : Mathurin Guillouet et Pierre Broban.
Le secrétaire de mairie est Jean-Marie Marot.

Le maire et les adjoints, on compte 20
conseillers : M Herpe, Nayl, Herpe Jh. Bôgorgne,
Soyer, Tenoux, Paintoux, Querbouet, Charles
Gouyon, J.Mignot de Penleuc, Guillemaud, Gaudi-
gnot, Coquelin, Barre, Brandeho, Guillemaud Alce-
gier, Mounier Math. du Bois-Hervé.

Le maire prêtrement serment : " Je jure obéissance aux
lois et institutions de l'empire et fidélité à l'empereur."

Maire de Mohon Le premier registre des délibé-
rations du Conseil Municipal. 1815 Napoléon part
pour Ste Hélène et les Bourbons remontent sur le
trône de France avec Louis XVIII. A Mohon, le 10
mai 1815 Mr Mathurin Guillonet 1er adjoint installe
le maire Mr Fidèle Marie de Langourla à la place
de Jean Le Marchand.

Dans sa séance du 14 octobre 1815, le Conseil
vote 100 F pour une sage-femme.
On voudrait rétablir les petites écoles tenues
volontairement par MM. Balluays et Vesque. Le Conseil
est disposé à voter 200 F pour cela.

Le C.M. observe que "sous le gouvernement qui
nous a fait disparaître, on employait chaque année
des sommes assez conséquentes pour célébrer les
fêtes de l'usurpateur ; il estime que la com-
mune sera jalouse de rivaliser avec les autres
pour célébrer plus heureusement les anniversaires
de notre auguste monarque et de sa famille."

En 1816 Mr Pierre Broban donne sa démission
d'adjoint pour raison d'âge. Il est remplacé par
Gaudin qui reçoit du maire le pouvoir de
représenter parce que la Ville-Gesniac où il ha-
bitait est assez éloigné du bourg.

C'est de nouveau la royauté absolue qui va durer
15 ans, et il ne semble pas qu'il soit question
d'élections pour le Conseil Municipal.

Maire de Mohon 6 mai 1822 On demande à la
commune de Mohon de choisir
un bureau de poste. Le Conseil choisit Ploermel
car c'est là que le courrier vient de là... 30 octobre 22
le conseil se réunit avec les propriétaires les
impôts de la commune : M. Dahirel, Le Mai-
re de Kerangat, l'abbé Corne qualifié "vicaire"
cent Couéty, Mathurin Tréhen. Tous sont consul-
tés pour les évaluations cadastrales des terres,
pâturages, bois, taillis, étangs, moulins,
fontaines... Mr Fidèle de Langourla maire tombe
malade. Il se retire alors à Josselin et donne
sa démission de maire. Plusieurs conseillers sont
proposés : M de Gouyon, Joseph Brandeho, Joseph
Soyer, François Renard, Pierre Broban. En outre,
M. Broban est infirme. Il faut donc com-
pléter le Conseil par M. Jean Bouilly, Joseph
Gouyon, Jean Renard, Joseph Guillemaud, Mathurin
Querbouet.

Histoire de Mohon Le premier registre de délibé-
rations de la commune de Mohon. L'activité
communale était plus réduite que de nos jours.
Il est intéressant cependant de feuilleter ce
registre pour voir la vie de la commune il y
a 170 ans. Le 2 mai 1808, le maire Jean Marchand
et son conseil établissent le budget. Les recettes
montent à 931,28 F. Les chiffres ne nous disent
pas grand'chose : notre pauvre franc a été si
souvent dévalué ! Comme la Révolution a confisqué
tous les biens d'église et qu'on n'a pas encore
institué le Denier du Culte, les prêtres sont à
la charge de la commune, ce qui est cause de nom-
breuses difficultés. Le presbytère, qui a été
longtemps sans réparations est dans un état lamenta-
ble. Il faut aussi réparer les chemins vicinaux
qui en ont un besoin urgent.

En 1815, on note un changement du régime.
Napoléon s'en va à Ste Hélène et les Bourbons
remontent sur le trône. C'est la Restauration.
Le Conseil vote 123 F de dépenses pour les fêtes
publiques occasionnées par la Restauration.

Histoire de Mohon 1817. Nous continuons de feuille-
ter le 1er registre des délibérations du Conseil
municipal. 3 mai 1817. Le Roi Louis XVIII met cinq
cents francs à la disposition de la commune. On
les emploiera aux chemins et surtout à la levée
de Bodieu. Les voitures et corvées nécessaires
seront réclamées par Jean Broban de Pinguily,
Joseph Moine et Mathurin Bigorgne de la Touche.
Mr le recteur annoncera la chose en chaire (sic)

Histoire de Mohon 9 mars 1820 Délibération rela-
tive à la réintégration des communes dans leurs
droits sur les biens communaux. Des particuliers
avaient profité des troubles de la Révolution
pour s'approprier des parcelles de "communs"
joignant leur propriété. Il faut les rendre ou
les acheter. Beaucoup préfèrent payer. La terre
vaut alors environ 400 francs l'hectare.

25 octobre 1821. La Trinité demande à annexer
la rue du Tertre qui fait partie de la commune
de Mohon. La Trinité est alors une commune toute
petite, même si elle s'appelle déjà "la ville".
Réponse du Conseil municipal de Mohon : "La Rue
du Tertre fait partie de Mohon de temps immémorial.
Les habitants ne veulent pas. Il n'y a
donc rien à changer". Pour le moment, il n'y a
donc rien à faire. Ce n'est que beaucoup plus
tard que la question sera reprise pour aboutir
à des modifications de frontière beaucoup plus
importantes.

1822 Le Conseil municipal accorde 150 F de
traitement au secrétaire de mairie. Par défaut
de ressources il avait été réduit à 120 F

7 février 1822 Marie Caro Veuve de François
Herpe donne à la commune une maison pour l'ins-
truction des enfants pauvres.

Histoire de MOHON Inventaire des biens de Bodegat
 Après Mohon, l'inventaire se poursuit dans d'autres "paroisses". Mohon : Bodegat perçoit des droits en nature au village de Quargion et au Haut-Vill Guillac : au village du Toule et tenue de Serir Murieux à la Ville-Juhel (dans 5 maisons) Coetlogon Turquilly (9 maisons) La Barre (3) Le Breil (3) Willenorman (4) Ville-Cadio (2) La Baluays (7). Il possède aussi le château de la Bar et le bois à côté, des landes, un moulin à eau et un moulin à vent. La Chèze Vauthomas (4).

L'inventaire note aussi le droit de préséminer enfou, bancs et accoudeirs en l'église paroissiale de Mohon où figureraient les armoiries et écussons de Bodegat... "Plus est dû à la dicte seigneurie de Bodegat par le dernier marié de l'année, une souille qu'il est tenu de porter au dict seigneur le jour de l'Epiphanie, avec le sonneur, un pot vin et un pain sur le mur du cimetière de l'église."
 " Item le droit de contraindre les poissonniers allant et passant dedans ses fins et mottes, de banlieue de manoir et maisons de Bodegat, d'aller et porter leur poisson au lieu de Bodegat pour prendre et vendre pour sa provision ce que bon semblera et lui en payer un prix raisonnable et leur donner une fois à boire et une mesure d'avoine pour leurs chevaux."

Cet inventaire montre le souci qu'avaient les seigneurs de s'assurer en nature tout ce qui est nécessaire à la vie du château, depuis le bois chauffage ou le bois d'œuvre jusqu'aux volailles et poissons, le blé, l'avoine etc...

Le château de Bodegat recevait chaque année environ 80 poules, 37 chapons, 150 boucseaux de froment et autant d'avoine, plus 26 mesures de ment et 32 d'avoine dont nous ignorons la quantité. En argent, il recevait 133 livres tournois, 200 sols, 330 deniers. Il avait droit à 60 journées corvée : hommes seuls ou avec charrettes attelées surtout pour les foins. On mentionne 300 journées (150 ha.?) de terres appartenant à Bodegat, plus des terres afféagées (le cultivateur devient propriétaire moyennant une rente perpétuelle)

26) Histoire de Mohon Les Sévigné de Bodegat

Henri de Sévigné fils de Charles, né en 1623 n'avait encore que 17 ans lorsque son oncle Renaud en 1640 lui fit connaître sa fortune avant de lui en donner l'administration. Il possédait le titre de Baron mais lorsqu'il parut à la cour du Roi il s'octroya le titre de marquis, sans en demander confirmation au Roi. C'était l'usage. C'était un beau garçon, solide, mais viveur, dé-

consier et inconstant. A l'âge de 21 ans, il se maria à Marie de Rabutin-Chantal qui n'en avait que 18. Sa jeune épouse avait autant de fortune que lui : sa mère, une "Coulange" était de la famille de financiers et elle avait de bons contrats de rente. C'était une orpheline. Elle avait perdu son père à 15 mois. Il fut tué dans la défense de l'île de Ré contre les Anglais. Elle avait 7 ans à la mort de sa mère. Sa grand-mère Sainte Françoise Frémyot de Chantal (l'aïeule patronne de celles qui se nomment Chantal) prit grand soin de cette fille unique de son fils unique. Puis, le frère de la Sainte, André Frémyot archevêque, son grand oncle s'en occupa. Après sa mort, elle fut confiée aux soins de son oncle, le "bien bon abbé de Coulanges". Elle apprit le latin, l'italien et l'espagnol. Elle était très intelligente et d'une grande beauté. Ses lettres qu'elle écrivait pendant 25 ans à sa fille Mme de Frignan la classent parmi les meilleurs écrivains de son siècle qui en comptait tant : c'est notre siècle dit "classique". Ses lettres sont empreintes de verve gauloise, de gaieté, franchisé, vivacité et nous donnent des détails intéressants sur les mœurs du temps, la vie à la campagne comme à Paris.

histoire de Monon La famille de Sévigné →
 'est "l'âme de Sévigné" née Marie de Rabutin-
 ntal qui a rendu illustre le nom de cette fa-
 le dont nous avons raconté les attaches à Mo-
 . Elle était d'une intelligence supérieure et
 e montre son sens pratique. Aussitôt après
 mariage, à 18 ans, elle s'enquiert de la for-
 e de son mari : elle y trouve de grandes pro-
 étés mais aussi beaucoup de dettes, et tout
 suite elle veut y mettre bon ordre.
 Un ancêtre de son mari Henri de Sévigné avait
 runté 12000 livres au chapitre de Rennes; pour
 part, le jeune ménage était redevable chaque
 ée de 347 livres 10 sols 11 deniers. Mme de
 igné loue les fermes de Cesson en stipulant
 les fermiers verseront leurs fermages au
 pitre de Rennes, soit : 320 livres. En atten-
 t le remboursement, la dette est neutralisée.
 st déjà un commencement.
 Mais le mari est un insouciant, même un vrai
 rvelé et il continue à faire des dettes et à
 gérer ses biens.
 Le 4 janvier 1647 son argenterie est saisie
 a requête d'un orfèvre parisien à qui il doit
 11 livres. Et il continue...
 En 1649 il est obligé de vendre le Plessis-
 al dont les terres s'étendaient sur Tréal,
 fiac, Réminiac, Augan etc.. Il en retire
 00 livres. Mme de Sévigné rembourse les dettes
 0 livres au chapitre de Rennes, 3000 livres
 n créancier de Nantes, 24000 à un autre...
 e puise même dans sa fortune personnelle pour
 er les dépenses de son mari : 1250 livres à
 . tailleur en 1652.
 Mais son jeune et volage mari était déjà mort,
 en duel le 4 février 1651 à l'âge de 27 ans.
 triste fin d'un bien triste sire !

Henri de Sévigné mort en duel en 1651 laissait sa femme deux enfants, Charles et Françoise et beaucoup de dettes. La veuve mit une dizaine d'années pour faire face à la situation. Comme elle n'avait que 25 ans, elle eut beaucoup de propositions de mariage et plusieurs hommes lui firent la cour mais en vain. Elle se conduisit toujours sans donner lieu à la critique.

En 1669, sa fille Françoise épousa le comte de Grignan, gouverneur de Provence. C'était une brillante alliance mais qui compromit encore la fortune de la Marquise. Elle avait promis 300 000 livres de dot. Comme elle n'en possédait que 100 000, elle dut emprunter le reste. Elle mit 4 ans à rembourser. Le train de vie de Mr de Grignan était très dispendieux et sans nul doute le comte de Sévigné dut plusieurs fois venir au secours de sa fille dans ses embarras d'argent.

En 1675, Louis-XIV envoya une armée tenir garnison dans les villes et bourgades de Bretagne en punition de la révolte dite "du papier timbré". Le régiment du chevalier de Grignan occupa La Trinité-Porhoët et les environs. La marquise lui écrivit avec succès pour qu'on traite doucement et promptement ceux qui s'occupent de ses propriétés.

En 1679, son fils Charles essaie de la décider à venir voir sur place les travaux pressants qui s'imposent au château mais elle ne veut pas bouger. Elle n'aimait pas les voyages, qui étaient fort pénibles et coûteux en ce temps-là. 2° Elle ne peut pas entreprendre les travaux du château, où son fils aimerait s'établir. 3° Elle est opposée au mariage de son fils avec Kella de Tonquedec qu'elle appelait "La Tonquedette" et que Charles voudrait lui présenter. ✕

Charles de Sévigné

Charles de Sévigné est le dernier représentant de la famille Sévigné qui soit venu habiter à Bodogat. Et en 1675, le château était en tel état qu'on se demandait si on ne possédait pas à La Trinité une maison en meilleur état qui serait la maison Gaudin. Tous ces est-il qu'au grand déplaisir de sa mère, il dut habiter au Porhoët de 1675 à 1680 au moins.

Il était né en 1648 et sa mère le fit sérieusement instruire : elle voulait qu'il fût soldat mais il n'en avait guère le goût. Ce n'était pas la bravoure qui lui manquait : il se signala dans les combats de Condé, au passage du Rhin, de longues heures impassible sous le feu de l'ennemi comme un brave officier. Mais, après la bataille, il négligeait toujours de se rendre à Versailles pour s'occuper de son avancement : il préférait venir s'amuser en Bretagne. Sa mère lui acheta la charge de porte-drapeau qu'elle paya 25000 livres ; en 1676, la charge d'enseigne, en 1677 celle de sous-lieutenant, puis celle de lieutenant qui coûta 180 000 livres ; mais ces charges furent revendus ensuite, avec bénéfice...

Ce qui lui déplaisait dans la vie militaire, c'était la vie de garnison, où il mourait d'ennui. Il vint en Bretagne, la première fois en 1675 pour ne pas être témoin de la répression sévère dans la région de Rennes de la révolte "du papier timbré". On dit de lui que c'était un gentil garçon, de compagnie très agréable qui ne cherchait que l'occasion de rire et de s'amuser. Sa mère le trouvait insouciant mais elle avait connu de tels ennuis d'ar-

avec son père qu'elle craignait que cela ne recommence avec le fils et elle avait peut-être eu raison. Après son départ définitif de l'armée, il manifesta à sa mère le désir de se marier. Elle lui répondit qu'elle était d'accord, mais que la jeune fille lui plaisait (à elle) ! Charles répliqua que personne ne disposerait de lui et qu'il ne voulait pas se vendre. Il soupçonnait sa mère voudrait surtout lui faire épouser une belle dot !

histoire de Mohon Charles de Sévigné
Ayant décidé de se marier à son goût, Charles de Sévigné fréquenta d'abord Mlle de la Coste qui appartenait à la meilleure noblesse bretonne mais ne plaisait pas du tout à Mme de Sévigné. Elle avait trente ans et elle n'était pas riche. Il se tourna ensuite vers Sylvie du Guengo de Bodegat pour laquelle il fit des folies. Elle habitait de Quimper et aimait la vie de province, mais elle non plus n'était pas très riche.

Charles rencontra ensuite Jeanne-Marguerite de Bréhan-Mauron, fille de Maurille de Bréhan seigneur de Galinée et Mauron. Ses démarches furent accueillies favorablement et se terminèrent par un heureux mariage en 1683. La fiancée apportait un dot de 200 000 livres. Elle remboursait en outre 8000 livres de dettes et se substituait aux hypothèques. Un mariage en or !... et qui fut heureux, sauf qu'il n'eut pas d'enfants.

Jeanne de Bréhan n'avait pas une très bonne santé, ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'en 1737, 24 ans après la mort de Charles. Elle était très intelligente, pieuse et gagna tellement son mari que la belle-mère en était fort tonnée et s'en moquait même à l'occasion.

Le jeune ménage se fixa aux Rochers. Jeanne aimait tant et si bien que la défiance de Mme de Sévigné pour la jeune femme disparut peu à peu et que bientôt même, dans ses lettres, elle commence à la louer, au moins par des négatives. A partir de ce moment, Charles s'occupe des intérêts de sa province, de sa lieutenance de la ville de Nantes et il est nommé député de Bretagne.

Il s'intéresse à la gestion des domaines de Bodegat. Il remplace le fermier général par un receveur qui sera d'abord maître Jean Baron pour de Yvonne Couédo, notaire à Bodegat. Les recettes se montent à 6089 livres par an.

Il y a aussi des dépenses variées. Le château n'existe plus, mais on note 74 sols à Jean Dou-
et couvreur pour 3 journées à réparer la cha-
pelle et la maison de Mr le marquis à La Trinité
es dons aux pauvres... Il reste net environ
1000 livres par an. X

Histoire de Mohon La fin des Sévigné

Après la mort de sa mère en 1696, Charles de Sévigné s'en alla vivre à Paris. Il habitait, lui et sa femme, dans la paroisse St Jacques du Ht Pas dans une maison qui avait appartenu aux Coulanges et qu'il louait aux Ursulines. C'était un logis assez considérable, sévère. Ce n'était pas dans ses goûts. Il préférait la campagne, mais sa femme préférait Paris et il était fidèle au souvenir de sa mère qui aimait ce coin de Paris. Il possédait un vieux carrosse qui rouillait dans la remise, près de deux vieux chevaux. Le cocher qu'on appelait le bonhomme Dauphiné, n'avait pas grand travail. Il y avait aussi plusieurs domestiques mais le train de vie était malgré tout modeste. Charles se promenait à pied, appuyé ou garanti d'un vieux parasol d'un autre âge, qui attirait les yeux de la jeunesse. Il mourut à l'âge de 65 ans, le 26 mars 1713. Dans son testament, il écrit que pour marquer son extrême reconnaissance et attachement à sa chère femme, il lui laisse entière disposition de tous ses biens.

Ainsi disparaissait le dernier des Sévigné dont le nom était lié à Bodegat depuis plus de 200 ans. Aucun des héritiers ne vint habiter la - Bretagne et en 1732 tout le domaine fut vendu à Charles du Blossis de Grénadan.

HISTOIRE DE MOHON Les droits féodaux de BODEGAT
 La Seigneurie de Bodegat, que Charles du Hossis de Grénédan achète en 1732 pour cent mille livres comportait des droits féodaux considérables.

Dans l'église de Mohon les seigneurs de Bodegat avaient droit d'enfeu : caveau funéraire dans une chapelle de l'église, droit de prééminence et d'écusson, ainsi que bancs prohibitifs à sept places des deux côtés du maître-autel.

Dans l'église de La Trinité, par droit d'héritage venant des comtes du Porhoët en 1231, ils possédaient une chapelle prohibitive et privilégiée : la très belle chapelle qui avait été transformée en sacristie et que les travaux de restauration de l'église ont heureusement dégagée à nouveau, tout en haut de l'église, à gauche.

Droits sur les foires et marchés de La Trinité

C'étaient les seigneurs de Bodegat et non pas ceux du Porhoët qui faisaient loi et justice. Ses officiers y étaient les maîtres. Ils arrivaient un moment avant l'ouverture, précédés d'une musique champêtre (binious, bombardes, fifres et tambours montés sur de brillants coursiers, le gant à la pointe de la pique, sénéchal, procureur, sergent, parcouraient ainsi la ville, accompagnés du sergent-bannier le tambour à la cuisse. A chaque carrefour, après les roulements et les trois bans réglementaires, le sergent criait : " Défense avant huit heures de vendre ou d'acheter sous peine de soixante sols d'amende et confiscation des marchandises. "

Sous le porche d'une maison située au nord de la halle, la chevauchée s'arrêtait. Une table y était dressée à la vue du public ; elle portait une niche, du beurre et une bouteille de cidre. Les officiers s'asseyaient à cette table et se mettaient à manger.

Un acte officiel de 1671 précise :

" Pendant les jours de foire des vendredi et samedi qui précèdent la fête patronale de La Trinité les officiers de la juridiction de Bodegat ont plein droit de justice..." (à suivre)

Bodegat a plein droit de justice à La Trinité. Ses amendes et confiscations reviennent au seigneur de Bodegat pendant les deux jours de foire le jour de la fête de La Ste Trinité. Pendant ces trois jours il doit mettre un sergent banneret à la disposition des officiers pour faire toutes leurs bannies. Chacun participait aux frais de la fête soit en particulier, soit par corporation. Ainsi, les bouchers devaient une queue de cochon avec son oreille.

Sur la fin de la fête, les officiers remontaient sur leurs coursiers, la musique champêtre les précédait et le sergent des bannies criait :

Les droits du Seigneur...!"

Tous ces droits se prolongèrent jusqu'à la grande Révolution de 1789.

Quand Bodegat fut vendu au comte du Plessis, le duc de Rohan essaya de lui prendre ces droits de juridiction sur La Trinité qu'on estimait alors très beaux et très rares. Mais le comte du Plessis sut se défendre.

Un ami lui écrit : " On m'a assuré que l'année prochaine, tout le Barreau de La Trinité devait marcher en robe de cérémonie aux offices et procession de la fête patronale. Si j'étais encore votre juge à Bodegat, j'y marcherais aussi et j'aurais le pas (c'est-à-dire préséance). Je l'aurais fait dès cette année et seul si je n'avais oublié ma robe.

En attendant, c'était la petite guerre...

Les cavaliers de la maréchaussée ayant mis en prison un homme qu'ils croyaient vagabond, je me fis sortir sur l'attestation de plusieurs gentilhommes du canton qui m'affirmèrent n'en avoir point entendu dire de mal. On me représenta très ouvertement que maître Courtel voulait la police pour Mr le duc de Rohan. Je lui répondis qu'elle m'appartenait et il fallut bien passer par où je voulais." 1772 Taslé

Histoire de Mohon Bodegat et Timadouc

Bodegat n'avait pas seulement des droits. Il avait aussi des devoirs qui présentaient leur bon et leur mauvais côté.

L'un des plus pittoresques est attesté par une réclamation sur papier timbré faite en 1733 par Maître Ladouet procureur de Timadouc.

Voici l'histoire.

Au moment où sonnait la messe de minuit du bourg de Crédin, deux hommes de la Seigneurie de Bodegat devaient se présenter au nom de leur maître à la porte du manoir de Timadouc. Il n'y avait pas encore de moines à Timadouc en ce temps-là. Il fallait frapper plusieurs coups car on faisait semblant de ne pas les entendre.

Enfin, du dedans une voix criait :

" Qui est là ? "

Les envoyés répondaient :

" Devoir de Bodegat ! "

L'histoire ayant été mise en vers par un bon moine de Timadouc, je transcris intégralement cette " légende curieuse du bon sire de Timadouc et de son vassal le chevalier de Bodesec " telle que je la trouve dans le précieux registre que nous a légué le bon Père Guyot, ancien recteur de Mohon

Histoire de Mohon La curieuse légende
du bon sire de Timadeuc et de son vassal le che-
valier de "Bodesec" (Bodegat)

mise en vers par un bon Père Trappiste
A Timadeuc, jadis vivait un bon Seigneur
Comme Bayard sans peur et sans reproche
Avec peu d'écus dans sa poche !
Mais très pointilleux sur l'honneur.
Le peuple cependant n'avait point à se plaindre.
Drôle de tête et fort bon coeur !
Il se faisait aimer comme il se faisait craindre.
Il voulait notamment que son pauvre vassal
Lui rendit un hommage assez original.

En résumé voici l'histoire :

Je la tire d'un vieux grimoire.
Voisin de Timadeuc, Sire de Bodesec
Moult grand mangeur et buvant sec maître
Tous les ans dans la nuit où Jésus vient de
S'en allait de bon pied, ouvrant un marge bec
Pour faire réveillon au castel de son maître.

Cet usage a du bon. Il est féal, pieux.

Il nous le faut garder comme nos bons aïeux.
Advint donc une fois, qu'ayant fait sa prière,
Bodesec s'en alla comme à son ordinaire

Par sentiers, par monts et par vaux

A travers les borbiers de la Ville-Ruault.
Il monta lentement la petite colline
Que le gentil manoir de Timadeuc domine,
Et puis en arrivant aux portes du castel
Il hucha par trois fois : " Noël ! Noël ! Noël !"
" Qui va là ? s'écria la garde vigilante. ante
Es-tu ribault, manant, ou bien quelque âme err-
" Devoir de Bodegat" répondit le vassal.

Je viens pour acquitter le droit seigneurial."

Le garde sur le champ reforma la poterne

Et Bodesec dans l'ombre éteignit sa lanterne.

Il dut rester une heure au milieu de la nuit

A croquer le marmot avec grand appétit.

(à suivre)

Histoire de Hohon Curieuse légende (fin)
La bûche de Noël flamrait au fond de l'âtre ;
Sire de Bodesec se chauffait comme quatre ;
Le suzerain assis dans son large fauteuil
Souriait dans sa barbe en le quignant de l'oeil.
Tout autour la famille avec la valetaille
Attendait en émoi comme ès jour de bataille

Car il s'agissait sans façon
D'entendre un bon coup de canon.

Il se lève...! Soudain chacun sur le qui vivo
Est l'oeil aux aguets et l'oreille attentive,
Tant et si bien, dit un convive,
qu'auriez ouï sur le plancher
Damoiselle souris trotter
Et dans les airs dans mouche voler.

Mais pauvre Bodesec eut une nasle chance :
Au troisième tour de la danse
Il ne put parvenir à rompre le silence.
On n'entendit, dit la chanson
Pas même hélas, un vague son.

Bodesec s'arrêta, muet, manquant d'haloine.
" Suis bien marri de votre peine "

Lui dit le suzerain d'un air fort bienveillant.
" Au revoir, cher vassal, à l'année prochaine,
Vous réussirez sûrement. "

Bodesec en sortant lorgna la bonne aubaine,
Mais hélas inutilement.

Bien qu'affané comme croquenitain
Il lui fallut à jeun retourner au logis
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

97

Histoire de Hohon Curieuse légende (suite)

L'heure étant écoulée, on s'en revient lui dire :

"On soupire après vous, entrez, entrez biau siro"

Bodesec soufflant dans ses doigts
Grimpe les degrés trois par trois.

Il cuida se pâner en entrant dans la salle
Où déjà le festin s'étale.

Mais avant de se sooir pour prendre son repas
Pas petit n'est son embarras ;
Il fallait, disons-le tout bas

Émettre certain bruit que l'on ne nome pas.
C'est nerveille à ne pas y croire
Et pourtant la chose est notoire.

Bodesec en entrant allait au coin du feu
Afin de préparer son jeu.

On devait le chauffer, même, dit la légende
Un peu plus que besoin commande.

Après l'avoir laissé dehors gelor de froid
On chauffait Bodesec, Dieu sait à quel endroit.
Puis, quand il était prêt, trois fois d'un air aimab
Il faisait en dansant le tour de la table
Et devait, sans manquer, juste au troisième tour
Mettre son onfançon au jour.

Sinon, pour le vassal, adieu la victuaille!

Point de festin, point de ripaille !
Jusqu'alors Bodesec avait eu le bonheur

De s'en tirer à son honneur
Mais ce jour-là, par aventure
Il ne prit pas bien sa mesure.

Pour couper court, voici comment

La chronique naïvement

Nous raconte l'évènement. (à finir)